



Universiteit
Leiden
The Netherlands

Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof

Bondéelle, O.D.

Citation

Bondéelle, O. D. (2015, May 13). *Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof*. LOT dissertation series. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/32972>

Version: Corrected Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/32972>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/32972> holds various files of this Leiden University dissertation.

Author: Bondéelle, Olivier

Title: Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof

Issue Date: 2015-05-13

TROISIEME PARTIE : LA POLYSÉMIE DANS LE LEXIQUE

Introduction de la troisième partie

Cette troisième et dernière partie applique au wolof la méthodologie de description du lexique que nous avons proposée dans la seconde partie. Rappelons brièvement en quoi elle consiste. Il s'agit de comparer la relation de polysémie avec les autres relations qui structurent le système lexical. Nous décrivons d'abord les faits du wolof liés à la question de la polysémie. Puis nous analysons des exemples représentatifs de ces faits, pour en déduire ou non la présence de polysémie. Nous comparons enfin les liens de polysémie avec des liens entre signifiés qui instancient des relations structurant le lexique (dérivation, conversion, construction). Nous formalisons ces analyses par des décompositions en NSM.

Nous nous sommes concentré sur deux champs qui nous semblent représentatifs, car nous savons que le lexique est trop vaste pour pouvoir être décrit précisément dans son ensemble (Gaume, Duvignaud, Vanhove 2008, Polguère 2003). Il s'agit du champ des artefacts (chapitre 7), et de celui des émotions (chapitre 8). Deux raisons motivent ce choix. La première raison est que le champ des émotions est largement étudié dans la littérature dans des langues très diverses (Anscombe 1995 pour le français, Mel'čuk et Wanner 1996 pour l'allemand, Wierzbicka 1990, 1999, 2002 pour l'anglais, le polonais, le russe), contrairement au champ des artefacts. Ce travail est l'occasion de contraster un champ très étudié avec un champ qui l'est moins, et de profiter des conclusions déjà tirées par les auteurs précédents. La deuxième raison est que le champ des émotions relève de notions abstraites, alors que celui des artefacts réfère au contraire à des entités concrètes. Nous avons considéré que deux champs aussi différents peuvent permettre d'avoir une vision plus exacte et plus complète du système lexical du wolof.

Chapitre 7 : Gabarits sémantiques des artefacts et polysémie

7.1. Introduction du chapitre 7

L'objectif de ce chapitre est d'explorer le champ des artefacts, pour décrire le sens et les interprétations en contexte des lexies représentatives de ce champ. La notion d'artefact est très large. Nous entendons par artefact une entité utilisée par une personne pour une activité (Polguère 2002). A notre connaissance, la plupart des descriptions du sens lexical des lexies qui dénotent des artefacts sont incluses dans des études plus générales sur la description des lexies nominales (Mel'čuk et Polguère 2007 ; Polguère 2002 ; Pustejovsky 1995 : 141-182). L'étude la plus spécifique que nous connaissions est celle de Wierzbicka (1985), et nous nous fondons essentiellement sur elle pour proposer nos propres descriptions dans ce chapitre. Soulignons que les siennes portent sur des objets devenus communs à beaucoup de sociétés. Il s'agit par exemple de bicyclettes, de voitures, ou de tasses (Wierzbicka 1985 : 33-37 ; 104-145). Les nôtres concernent en majorité des artefacts typiques de la société wolof. Pour cette raison, la plupart de nos descriptions sont pionnières. Nous ne nous interdisons pas cependant de décrire aussi le sens des lexies d'artefacts plus universels, comme les monnaies d'échange. Parmi les nombreuses lexies d'artefacts, nous en avons sélectionné quelques-unes qui posent la question de la polysémie. Le nom SABAR dénote ainsi soit un tam-tam utilisé pour une danse rituelle, mais le nom donne lieu à plusieurs interprétations, et la danse elle-même en est une (7.3.). De même, le nom XAALIS dénote soit une monnaie d'échange, soit la matière qui la constitue ('argent', cf. 7.4.). Enfin, le nom TÉERE dénote soit un talisman, soit un livre (7.5.). Ce dernier exemple est le plus original, car la relation entre les deux dénotations n'est pas transparente d'emblée. Nous verrons qu'elle est cependant culturellement motivée.

Les lexies d'artefacts sont connectées à beaucoup d'autres lexies dans le système lexical. Par exemple, la lexie BAGUE du français qui dénote un bijou, est connectée à BIJOUTIER, qui dénote la personne qui fabrique une bague ou celle qui la vend. BAGUE

dans ce sens est aussi liée à la lexie verbale *SERTIR*, qui dénote l'action de fixer sur la bague un objet d'ornement comme une pierre précieuse. Nous avons donc ajouté dans ce chapitre des descriptions de lexies verbales, qui dénotent des actions réalisées à l'aide d'artefacts. Par exemple, la lexie verbale *COUPER* du français, qui dénote l'action de séparer une chose en deux ou en plusieurs parties, nécessite un artefact comme un couteau. L'intérêt des verbes de ce type du wolof est qu'ils peuvent aussi dénoter des actions sociales, comme le verbe *TAKK* qui dénote soit l'action d'attacher des choses entre elles, soit l'action de se fiancer. Leurs dénotations différentes posent donc aussi la question de la polysémie. Ces lexies verbales, qui dénotent des actions comme celles de couper quelque chose, ont été décrites à de multiples reprises (le livre de Levin 1993 en donne un bon aperçu). Pour les décrire, nous nous sommes basé sur les gabarits sémantiques proposés par Goddard (2010, 2011) et Goddard et Wierzbicka (2009).

Notre méthodologie consiste, dans un premier temps, à livrer des informations encyclopédiques sur les artefacts dénotés par les unités lexicales, et à décrire leurs emplois linguistiques. Dans un deuxième temps, nous donnons nos arguments pour reconnaître un unique sens ou au contraire une multiplicité de sens de ces unités lexicales. Nous formalisons enfin notre analyse par des définitions (cf. 6.6.). Autrement dit, nos définitions ne sont produites qu'à l'issue de l'analyse. Commençons par discuter du contenu du gabarit sémantique des artefacts.

7.2. Le gabarit sémantique des artefacts proposé par Wierzbicka

Rappelons qu'un gabarit sémantique en NSM est composé de trois volets : le cadre lexico-syntaxique, le scénario motivationnel, et le résultat potentiel (cf. 6.6.). Le cadre lexico-syntaxique spécifie la catégorie lexicale de la lexie décrite, en même temps que sa catégorie sémantique ('chose' *versus* 'personne' par exemple). Le scénario motivationnel propose une hypothèse sur le sens lexical. Et le résultat potentiel rend explicites les conséquences de l'événement décrit dans le scénario motivationnel. Commençons par discuter le contenu du cadre lexico-syntaxique des lexies d'artefacts.

Wierzbicka (1985 : 19, 52) a précisé les trois volets pour les artefacts de la façon suivante. Le premier volet est destiné à donner sa catégorie (*kind* en anglais) et sa

fonction (*purpose* en anglais). Le deuxième volet décrit son utilisation, les caractéristiques de l'artefact, comme par exemple l'apparence, la taille, les parties qui le constituent. Le dernier volet enfin décrit les conséquences de son utilisation. Commençons par examiner le contenu du premier volet.

7.2.1. Le contenu du cadre lexico-syntaxique des unités lexicales d'artefacts

Deux éléments de sens constituent le cadre lexico-syntaxique d'une lexie d'artefact (Wierzbicka 1985 : 19, 52). Il s'agit d'une part de la catégorie sémantique de l'artefact ('chose' *versus* 'personne' par exemple) exprimée dans la langue par la catégorie lexicale de la lexie (typiquement un nom), et d'autre part de la fonction de l'artefact (outil de bricolage *versus* instrument de musique par exemple). Discutons dans un premier temps la catégorie de l'artefact.

Les artefacts sont tellement nombreux et divers qu'il est difficile de leur trouver un point commun qui ne soit pas trop général. Wierzbicka (1996 : 172-173) fait remarquer qu'il est difficile de les classer selon des catégories sémantiques bien déterminées, contrairement aux entités naturelles comme les plantes ou les animaux qui s'organisent en espèces. Précisons cette remarque qui concerne, soulignons-le, une description encyclopédique de l'artefact. Ce qu'il faut comprendre de la réflexion de Wierzbicka sur le classement des artefacts, c'est qu'ils ne s'organisent pas en espèces. S'il est possible la plupart du temps de rapporter une entité naturelle à sa catégorie, il est peu productif d'utiliser la même classification pour des artefacts. Par exemple, nous dirons qu'un sapin est une sorte d'arbre, mais pas qu'une bicyclette est une sorte de véhicule (nous empruntons l'exemple de la bicyclette à Wierzbicka 1996 : 173). Wierzbicka propose que la catégorie d'artefact soit définie par l'élément de sens 'sorte de chose faite (fabriquée) par des personnes' ('a kind of thing made by people', cf. Wierzbicka 1985 : 51). Cet élément de sens convient effectivement pour des objets physiques, comme une bicyclette, un couteau, ou encore un abreuvoir. Il n'est pas certain en revanche qu'il convienne à tous les types d'artefacts. Une vache est une sorte de mammifère ruminant du point de vue encyclopédique, mais elle peut être vue aussi comme un artefact du point de vue de la langue. Par exemple en français, un jeu de langage qui consiste à associer un objet à son utilisation commence par la formule « *une vache a deux sous-produits : le lait et la bouse.* » Autrement dit, du point de vue de la langue, une vache peut être considérée comme un artefact car elle est utilisée pour son lait, et

aussi pour sa capacité à produire de l'engrais naturel (la matière fécale). Nous avons fait cette remarque pour nuancer celle de Wierzbicka. Pour nous, un artefact peut aussi bien être un objet physique qu'un être vivant. Affinons davantage. Nous admettons volontiers que les productions langagières sont des artefacts. Par exemple, un conseil est bien quelque chose qui est produit par quelqu'un. De même, une critique est formulée par quelqu'un. Les exemples sont empruntés à Milićević et Polguère (2010). Or, les noms CONSEIL et CRITIQUE du français peuvent aussi bien faire référence à des événements qu'à leurs résultats : *un conseil* est un énoncé produit par quelqu'un dans le but de l'aider, mais aussi un acte de venir en aide à quelqu'un en lui disant quelque chose. Nous voyons qu'un artefact peut aussi bien dénoter un événement, le résultat de cet événement, un objet physique et même un être vivant. Dans ce chapitre, nous considérons néanmoins uniquement des noms qui dénotent des objets, et le sens 'sorte de chose faite (fabriquée) par des personnes' pour définir la catégorie de l'artefact, nous suffit pour le moment.

Tournons-nous maintenant vers le deuxième élément de sens qui constitue le cadre lexico-syntaxique : il s'agit de la fonction de l'artefact. Nous pouvons noter qu'une description de lexie d'artefact mentionne toujours la fonction de l'artefact (Polguère 2002, Wierzbicka 1985 : 19, 52). Par exemple, si nous prenons l'exemple de BOUILLOIRE, emprunté à Polguère (2002), nous remarquons que la description lexicale qu'il propose mentionne le sens 'faire bouillir de l'eau'. Rappelons de même que Wierzbicka considère que la définition de CUPS en anglais doit absolument mentionner que c'est une chose faite par des individus, pour boire des liquides chauds (cf. 4.3.3.). Autrement dit, les lexies d'artefacts peuvent se regrouper selon la fonction de l'artefact. Nous pouvons par exemple distinguer, parmi les artefacts, des objets destinés à la sphère personnelle de l'utilisateur tels que des bijoux, des vêtements, ou des parures ; des outils qui servent à des actions quotidiennes, comme des récipients de nourriture, ou des outils de pêche et de chasse ; et des instruments qui servent aux échanges, comme les moyens de transports ou les monnaies d'échange. Dans le paragraphe qui suit, nous avons identifié des scénarios motivationnels de moyens de divertissement (7.3.), de moyens d'échanges (7.4.), et d'outils de protection (7.5.). Examinons à présent le contenu du deuxième volet du gabarit sémantique des artefacts.

7.2.2. Le contenu du scénario motivationnel : l'utilisation de l'artefact

Le contenu de ce volet décrit l'utilisation de l'artefact. C'est-à-dire qu'il décrit les caractéristiques de l'artefact qui le destinent à être utilisé pour réaliser un événement. Souvenons-nous des deux définitions de CUPS 'tasses' proposées par Wierzbicka et Goddard (cf. 4.3.3.). Le premier volet de la définition a souligné qu'une tasse est une chose faite pour que des personnes boivent des boissons chaudes. Le second volet consiste alors à mentionner qu'une tasse a une forme incurvée qui lui permet de contenir du liquide par exemple. Mais elle doit aussi mentionner qu'une tasse a une anse, qui permet à la personne qui l'utilise de ne pas se brûler les doigts quand elle boit du café ou du thé chaud. Pour la description d'un couteau, il faudra mentionner qu'il est constitué de deux parties, dont l'une est tranchante, et l'autre est une poignée qui permet à l'utilisateur de ne pas se couper lui-même. En d'autres termes, il s'agit de rendre compte de l'adaptation de l'artefact à sa fonction, précisée au volet précédent. Nous aimerions faire une remarque à propos du contenu de ce volet dans la définition d'un artefact. Les caractéristiques d'un objet considéré comme un artefact sont nombreuses. Elles concernent son apparence, la matière dont elle est faite, les parties qui la constituent. Et nous pourrions certainement en allonger la liste. La longueur du scénario motivationnel est ainsi variable (cf. 4.3.3.), car c'est dans ce volet que sont listées les différentes caractéristiques de l'artefact. Pour éviter d'allonger inutilement les définitions, il nous paraît souhaitable de ne mentionner que celles qui sont absolument nécessaires. Or, ceci suppose de disposer de critères fiables pour en éliminer certaines, et en garder d'autres. A notre connaissance, il n'existe pas de texte en NSM qui rassemble de tels critères. Dans ce travail, nous proposons deux critères pratiques. Il serait intéressant de se pencher sur leur valeur théorique. Le premier critère concerne l'événement qui donne lieu à l'utilisation de l'artefact. Pour reprendre l'exemple du couteau, nous savons que cet artefact est utilisé quand quelqu'un veut couper quelque chose. L'événement 'couper quelque chose' comporte relativement peu de phases. Il peut être décomposé par exemple de la façon suivante. Quelqu'un a dans sa main un objet tranchant. Il pose cet objet sur un autre objet. Il appuie l'objet tranchant sur le second objet, et fait un mouvement d'avant en arrière avec sa main. Quand il fait ce mouvement pendant quelques temps, le second objet est maintenant devenu un ensemble de deux objets. Dans ce cas, la description du couteau va consister à ne mentionner que sa composition en deux parties : la lame et la

poignée. Et il faudra aussi préciser que la lame est dure. Cette précision est nécessaire pour comprendre le déroulement de l'événement. Si une lame n'est pas dure, elle a peu de chances de couper. Mais il n'y a pas de raison à priori pour mentionner que la lame brille, qu'elle est en acier ou encore d'autres choses. Nous pouvons d'ores et déjà établir un lien de cause à effet entre la description des caractéristiques de l'artefact, et celle de l'événement qui donne lieu à son utilisation. En d'autres termes, plus un événement est complexe, plus il est probable que l'artefact avec lequel on le réalise a des caractéristiques nombreuses, qu'il faut mentionner. Le deuxième critère que nous proposons concerne l'objectif de la décomposition. S'il s'agit de distinguer deux artefacts qui sont utilisés pour des événements similaires, alors il est probable que les caractéristiques seront aussi nombreuses. Pour distinguer une cuillère d'une louche, il faut mentionner que toutes les deux sont de forme incurvée pour contenir du liquide, mais que la louche est plus grande que la bouche, et qu'elle n'est pas un couvert de table, contrairement à la cuillère. Notre objectif ne se situe pas là. Pour nous, il s'agit de savoir si le signe lexical que nous décrivons a un seul sens (monosémie) ou plusieurs (polysémie). Si un nom d'artefact peut aussi faire référence à son utilisateur, comme c'est le cas en français pour le nom de l'instrument de musique VIOLON (dans un énoncé comme *le troisième violon joue bien*), il n'est pas nécessaire de mentionner beaucoup de caractéristiques de l'instrument. Car nous ne cherchons juste qu'à établir la relation entre les deux interprétations. Dans ce cas précis, les seules caractéristiques qui nous semblent pertinentes sont celles de sa composition (il a des cordes que les doigts de l'utilisateur touchent, et l'utilisateur maintient l'instrument en posant son menton sur une partie de l'instrument). Ces deux caractéristiques nous semblent suffisantes pour établir une relation de contiguïté entre l'artefact et l'utilisateur.

Ce que nous retenons de cette discussion, c'est que la granularité de la décomposition est variable, et que nous avons déterminé nos choix en fonction de critères pratiques. Autrement dit, notre niveau d'exigence de la décomposition dépend largement de la question de la polysémie ou de la monosémie du nom d'artefact. Examinons enfin le contenu du troisième volet du gabarit sémantique de l'artefact.

7.2.3. Le contenu du résultat potentiel : l'effet de l'utilisation de l'artefact

Nous serons assez bref sur le contenu de ce volet. Il ne prête pas vraiment à

discussion. Il concerne l'effet de l'utilisation de l'artefact. En d'autres termes, il s'agit comme pour les autres gabarits sémantiques, de rendre compte de la relation entre la fonction de l'artefact (premier volet), son utilisation (deuxième volet) et la production d'un résultat (troisième volet). Dans le cas d'un artefact comme un couteau, l'effet de l'utilisation de l'artefact est la séparation d'un objet en deux parties. Dans le cas du jeu de wuré que nous avons décrit au chapitre précédent (cf. 6.6.2. et 6.6.3.), il s'agit de mentionner qu'un des deux joueurs n'a plus de pions. Et il s'agit ensuite de rendre explicite que le jeu est fini, et que sa fin peut être traduite par une routine langagière comme *Échec !* Nous pouvons voir que ce volet est en fait très semblable à celui de l'événement auquel donne lieu l'utilisation de l'artefact. Nous en aurons la confirmation en 7.6. Maintenant que nous avons présenté le gabarit sémantique des artefacts, nous pouvons décrire le sens des signes lexicaux qui les dénotent. Nous examinons successivement le cas d'un instrument de musique, d'un moyen d'échange, et d'un outil de protection.

7.3. Un tam-tam : le sabar

Notre description est fondée sur nos connaissances personnelles, complétées par deux études d'ethnomusicologie très éclairantes sur le sujet (cf. Penna-Diaw 2005, Tang 2008).

7.3.1. Description du sabar et emplois du nom SABAR

Le nom SABAR du wolof désigne avant tout une variété de tam-tams utilisés traditionnellement dans des cérémonies qui ne se limitent pas à la sphère wolof, mais qui incluent aussi les sociétés sérère et lébou du Sénégal. Ces cérémonies peuvent être des rites sociaux, comme le baptême appelé TUDD (classe *m-*) 'imposition du nom' en wolof, ou des divertissements, comme les séances de lutte traditionnelle appelée en wolof BÈRE (classe *b-*), MBAPPAT (classe *m-*) ou encore LAMB (classe *j-*), et enfin lors de rituels thérapeutiques appelés NDÉPP (classe *l-*). Il y a en réalité plusieurs noms pour désigner les tam-tams du sabar, et ceux-ci se distinguent par leur taille, leur timbre sonore, et les rythmes qu'ils produisent. Ils sont généralement de forme cylindrique, comme l'illustre la photo ci-dessous. Il s'agit à gauche, d'un petit qui produit des sons aigus, et à droite, d'un moyen qui accompagne les autres. Les tam-tams de sabar sont souvent joués ensemble, mais

certains peuvent jouer en soliste. Sur la photo, nous pouvons distinguer sur le tam-tam de droite une baguette verticale. Elle est en bois comme le tam-tam, et sert à le frapper.



Illustration 2 : Tam-tams de sabar : un tungune à gauche et un mbëng mbëng à droite. Michael Brouwer, Amsterdam, the Netherlands. CC BY.

Le joueur de tam-tam frappe en effet la peau de chèvre qui est tendue au sommet de l'instrument, et l'énoncé suivant illustre la cooccurrence du nom SABAR et du verbe TĒGG généralement traduit par 'battre un rythme', lorsque le nom SABAR a la fonction d'objet du verbe comme c'est le cas ici (cf. Diouf 2003, Fal et al. 1990). Ce verbe se combine aussi avec le nom WEÑ 'métal' et fait référence cette fois à l'action de travailler le métal qui correspond à l'expression du français *battre le fer*. C'est pourquoi nous avons traduit le verbe TĒGG par 'frapper continuellement'.

(93a)

ñ-i	d-oon	tĕgg	sabar	y-i	daldi	taxaw
CL-LOC	PRD-PASS	frapper continuellement	tam-tam	CL-LOC	aussitôt	s'arrêter

'les batteurs de tams-tams s'arrêtent aussitôt'

(Kesteloot et Dieng 1989 : 32)

Du reste, le dérivé nominal TĒGGKAT désigne aussi bien le bijoutier, ou le forgeron, que le batteur de tam-tam, comme l'illustre le second énoncé. Dans l'énoncé (93a), c'est le déterminant *ñi* qui a la fonction de sujet du verbe TĒGG 'battre' (combinaison du morphème de classe *ñ-* du pluriel qui ne s'applique qu'aux humains, et du morphème *-i* de localisation, combinaison qui pourrait être traduite par un pronom démonstratif comme 'ceux'). Mais en (93b) ci-dessous, c'est le nom dérivé TĒGGKAT qui est employé pour désigner la personne qui joue. Rappelons que le suffixe *-kat* désigne l'agent de l'événement dénoté par le verbe de base (cf. 5.3.2.).

(93b)
 Duudu Njaay Roos, **tĕggkat** b-u siiw la-ø
 D. N. R. batteur CL-REL être célèbre COP-3SG
 'Doudou Ndiaye Rose est un batteur de tambour célèbre'
 (Diouf 2003, TĒGGKAT)

Les noms qui désignent les tam-tams du sabar peuvent aussi dénoter un rythme, comme l'illustre l'énoncé suivant où le nom NDEER désigne le tam-tam de la plus grande taille, utilisé généralement en soliste. La forme *-i* suffixée au verbe de qualité NEEEX 'être agréable' est celle du pluriel du morphème relateur (singulier *-u*), qui marque souvent une relation de possession entre l'entité possédée dénotée par le lexème auquel il se suffixe (ici le verbe de qualité), et le possesseur qui le suit (ici le nom du tam-tam). Cette construction est typique de celle de l'état construit du nom (cf. 2.2.4.), mais son instanciation ici est une déviance car normalement, un verbe ne précède pas un nom dans cette construction. Nous développerons ce point au prochain chapitre. Retenons que bien que le nom dénote le tam-tam, le signifié 'rythme' ne peut s'interpréter que parce que c'est le produit du tam-tam.

(94)
 neex-i ndeer !
 être agréable-REL tam-tam
 'qu'il est agréable le rythme du tam-tam'
 (Cissé 2006, 263 : 5)

Dans l'énoncé qui suit, le nom SABAR doit être interprété comme le rythme produit par le tam-tam. Commentons-le, car son sens n'est pas transparent. Le nom SABAR a

la fonction de complément d'objet du verbe DÉGG 'entendre'. Nous savons que c'est le même nom que dans l'exemple (93) car il contrôle le même morphème de classe *g-* au singulier. C'est du reste la seule classe au singulier du nom SABAR. Le pronom personnel objet de troisième personne du singulier *ko* est complément du verbe MBALEÑFAÑ 'tromper', et il renvoie au nom SABAR. C'est la seule occurrence du verbe MBALEÑFAÑ 'tromper' que nous avons rencontrée dans notre corpus. Selon nos informateurs, on ne l'emploie pas avec un complément d'objet qui dénote une personne. La seule interprétation possible du sens associé au nom SABAR, est celle du rythme que le tam-tam produit. Comment alors comprendre qu'une personne qui entend un rythme compte le déjouer ? Pour répondre à cette question, il faut compléter nos informations sur les cérémonies liées à l'utilisation du sabar.

(95a)

sabar g-a ma dégg Mbaakol ma-a ko-y mbaleñfañ
 tam-tam CL-LOC 1SG entendre Mbakol 1SG-E 3SG-INAC tromper
 'le tam-tam que j'entends à Mbakol c'est moi qui le tromperai'
 (Cissé 2006, 420 : 3-4)

Il faut savoir que de nos jours, les rythmes produits par les tam-tams du sabar sont de plus en plus utilisés dans le cadre de fêtes de rues, ou de quartiers, et qu'elles supplantent les cérémonies traditionnelles. Ce sont surtout, pour ne pas dire exclusivement, des femmes qui l'organisent et qui se réunissent pour danser. Un large cercle est formé autour des batteurs de tam-tams qui, eux, sont des hommes. Ce sont les femmes qui dansent sur des rythmes codifiés. La danse est très physique, et pour cette raison, ne dure que quelques dizaines de secondes. Le rythme instauré par le batteur requiert une attention de la part de la femme qui danse, et réciproquement. C'est une compétition en même temps qu'une complicité, qui lie à ce moment-là le batteur et la danseuse (Penna-Diaw 2005). Ce n'est qu'avec ces informations que nous pouvons comprendre le sens de l'énoncé (95a). Le producteur (la productrice sans doute) de cet énoncé proclame son intention de diriger le rythme pendant sa prestation de danse.

D'autres interprétations du nom SABAR sont courantes. De façon inattendue, nous n'avons pas trouvé dans notre corpus d'occurrence du nom SABAR avec celle de la danse produite à l'occasion d'un rassemblement. Nous avons pourtant souvent entendu l'expression *fecc sabar* /danser sabar/ 'danser le sabar'. En revanche, nous avons croisé à plusieurs reprises le nom SABAR dans des énoncés où le nom doit être

interprété comme l'événement auquel donne lieu l'utilisation des tam-tams. L'exemple suivant l'illustre. Le nom SABAR est le sujet du verbe DOOR 'commencer' et dénote un événement. Nous aurions pu aussi illustrer l'interprétation du lieu qu'a le nom SABAR lorsqu'il est par exemple sujet du verbe DEM 'aller'. Ainsi, la combinaison *dem sabar* véhicule le sens 'aller au sabar'. A ce titre, le nom SABAR du wolof se comporte comme le nom BAL du français dans l'expression *aller au bal*.

(99b)

sabar g-i door; ñu-y fecc, tegg m-i ak tàccu
tam-tam CL-LOC commencer 3PL-INAC danser rythme CL-LOC avec applau-

y-i xumb
-ssement CL-LOC être animé

'la séance de tam-tam commença; ils dansèrent, le rythme (des tam-tams) et les claquements de mains étaient animés'

(Kesteloot et Dieng 1989 : 32)

Résumons les différentes interprétations du nom SABAR que nous avons rencontrées. Le nom dénote une variété de tam-tams (exemple 93). Il a plusieurs interprétations : un rythme produit par le tam-tam, un événement festif qui donne lieu à l'utilisation du tam-tam (exemple 95). Et nous avons noté qu'il peut avoir celles de la danse, et du lieu de rassemblement où se déroule l'événement. Le nom SABAR a ainsi cinq interprétations possibles. La question qui se pose maintenant est celle de la description du sens de ce nom. Autrement dit, nous pouvons le décrire par une multiplicité de sens (polysémie), ou par un unique sens (monosémie). Cette discussion est l'objet du paragraphe suivant.

7.3.2. Description du sens du nom SABAR

Pour entamer la discussion sur la polysémie ou non du nom SABAR, il faut noter d'emblée que les différentes interprétations du nom sont liées entre elles. Nous savons que le rythme est produit par le tam-tam, que la danse est provoquée par le rythme, que le rassemblement festif est dû aux prestations de danses, et que le lieu de rassemblement accueille cet événement. Nous en déduisons que les différentes interprétations de SABAR ne sont pas en relation d'homonymie. Car nous savons que l'homonymie ne concerne que des sens qui n'entretiennent pas de relation entre eux. L'absence d'homonymie n'entraîne pas la présence de la polysémie. Car une analyse

du sens lexical par la polysémie nécessite premièrement de montrer que les différentes interprétations sont bien des sens distincts, et ne sont pas déterminées par les verbes avec lequel le nom cooccure. Il faudrait montrer deuxièmement qu'il n'est pas possible de décrire un sens unique associé à cette forme. Autrement dit, nous devons montrer qu'il n'y a pas de monosémie. Or, il faut constater que l'interprétation du nom SABAR dépend largement du sens du verbe avec lequel il est combiné. Lorsque le nom SABAR a la fonction d'objet d'un verbe qui dénote une action de contact physique comme TĒGG 'frapper continuellement' comme en (93a), il dénote un tam-tam. Dans la même fonction d'objet et avec un verbe de perception auditive comme DÉGG 'entendre' en (95a), le nom SABAR doit être interprété comme un rythme. Combiné à un verbe qui dénote une activité physique comme FECC 'danser', il est interprété comme une danse. Nous pouvons ainsi décliner les différentes combinaisons dans lesquelles le nom SABAR est impliqué, et noter des interprétations différentes. De plus, il est possible de produire un énoncé dans lequel deux verbes dénotant deux événements différents partagent le même complément d'objet SABAR, comme *tĕgg te fecc sabar* / frapper continuellement et danser *sabar* / 'battre (le tam-tam) et danser (le sabar)'. Précisons néanmoins que nous n'avons pas rencontré de tels énoncés, mais nous nous sommes assurés auprès de locuteurs qu'ils sont théoriquement possibles. Cette remarque milite pour considérer qu'il n'y a qu'une seule lexie SABAR. Remarquons que les différentes interprétations du nom SABAR sont des points de vue différents adoptés sur une même situation. Le tam-tam est utilisé pour un événement festif. Son utilisation produit un rythme. Ce rythme provoque la danse. La danse est une manifestation de la fête. Et la fête donne lieu à un rassemblement. Autrement dit, le tam-tam est indissociable d'une situation qui intègre différents points de vue adoptés sur cette situation. Il est le point de rencontre de tous ces points de vue. Si nous décomposons le sens 'tam-tam' du nom SABAR, nous devons mentionner ces points de vue. Nous le devons, car le sens 'tam-tam' est indissociable de l'événement festif auquel il donne lieu. Cette analyse induit que nous décrivons un unique sens du nom SABAR, et que nous considérons que ce nom n'est pas polysémique.

Avant de récapituler les éléments de sens que notre définition doit rendre explicites, nous désirons préciser une caractéristique de noms d'artefacts comme SABAR, qui intègrent différentes interprétations dans leur sens lexical. En MTT, Milićević et Polguère (2010) utilisent la notion d'ambivalence sémantique pour caractériser le sens des noms qui ont plusieurs interprétations liées à la même situation. Les deux auteurs de l'article cité décrivent plus spécifiquement le sens des noms qu'ils

appellent « noms de communication langagière », comme les noms CONSEIL ou CRITIQUE du français. Ces noms peuvent en effet être interprétés soit comme des actes de communication comme 'le fait de conseiller', soit comme des énoncés produits par ces actes comme 'ce qui est conseillé'. Ils caractérisent des noms sémantiquement ambivalents par le fait qu'ils ont plusieurs genres prochains. Rappelons que le genre prochain dans une définition analytique en MTT correspond *grosso modo* au cadre lexico-syntaxique des définitions prototypiques en NSM (cf. 6.6.1.). Pour nous, cela signifie que notre définition du nom d'artefact SABAR devrait comporter plusieurs cadres lexico-syntaxiques. Milićević et Polguère proposent d'étendre l'ambivalence sémantique à d'autres noms que les noms de communication langagière. Nous pensons que les noms d'artefacts comme SABAR peuvent être décrits dans cette perspective. Nous précisons à leur sujet que les multiples interprétations qu'ils peuvent avoir font partie de leur sens lexical. Pour cette raison, nous avons intégré le signifié 'danse' à la notation du sens du nom SABAR dans le titre du paragraphe suivant (SABAR 'tam-tams de danse').

7.3.3. *Définition de la lexie SABAR 'tam-tams de danse'*

Récapitulons à présent les différents éléments de sens de la lexie SABAR : (1) c'est une sorte d'instrument de musique ; (2) c'est une variété de percussions ; (3) ces percussions sont utilisées pour des événements festifs ; (4) elles produisent des rythmes dansants ; (5) les danses donnent lieu à des rassemblements. Chacun de ces éléments de sens correspond à une interprétation du nom. L'élément (1) correspond à la dénotation 'tam-tam'. L'élément (2) correspond à 'rythme'. L'élément (3) correspond à 'événement'. L'élément (4) correspond à 'danse'. Et l'élément (5) correspond à 'lieu'.

SABAR 'tam-tams de danse'

Cadre lexico-syntaxique

- (a) c'est une chose faite par des personnes
- (b) quelqu'un peut bouger ses mains_[m] sur cette chose
- (c) des personnes peuvent entendre ce que fait ce quelqu'un avec cette chose
- (d) d'autres personnes peuvent vouloir bouger leur corps

Scénario motivationnel

- (e) cette chose est haute _[m] et dure _[m]
- (f) les gens ne peuvent pas voir dans cette chose parce que
- (g) une autre chose est plate _[m] et ronde _[m] sur cette chose
- (h) quand quelqu'un bouge ses mains _[m] sur cette autre chose
- (i) beaucoup de personnes peuvent entendre ce que fait cette sorte de chose
- (j) à cause de ça ces personnes veulent faire quelque chose ensemble
- (k) à cause de ça ces personnes veulent ressentir quelque chose de bien
- (l) à cause de ça ces personnes veulent être dans le même lieu
- (m) des femmes_[m] veulent bouger leur corps
- (n) d'autres personnes veulent voir comment ces femmes_[m] bougent leur corps

Résultat potentiel

- (o) quand toutes ces personnes font quelque chose comme ça
- (p) ce quelque chose dure longtemps

Les propositions (a-d) correspondent à l'élément de sens (1). Le cadre lexico-syntaxique doit en effet spécifier la fonction de l'artefact. La fonction d'un tam-tam n'est pas celle d'une kora (sorte de harpe utilisée en Afrique de l'Ouest) qui est de donner à entendre une mélodie. Sa fonction est celle de faire entendre un rythme (proposition (d)). La proposition (a) rend explicite le statut de l'entité : c'est un artefact ('chose faite par des personnes'). Elle spécifie que le nom d'artefact est un nom générique ('sorte de'). Nous avons préféré utiliser le syntagme *des personnes* dans la proposition (a) pour rendre compte de la catégorie socio-professionnelle des artisans qui fabriquent l'artefact, composée de « boisseliers ».

Les propositions (e-h) rendent compte de l'utilisation de l'artefact, et correspondent aux éléments (2) à (4). Nous n'avons pas limité l'utilisation au batteur de tam-tam, mais aussi à son utilisation festive. Car il ne s'agit pas ici de décrire seulement le sens du verbe TĒGG 'battre continuellement' quand son objet direct est le nom SABAR 'tam-tam'. Autrement dit, nous ne mentionnons un événement que parce qu'il illustre des caractéristiques de l'artefact (cf. 7.2.2.). Dans les propositions (b) et (h), nous avons utilisé la molécule sémantique 'main' et notée [m] pour rendre compte du contact du tam-tam avec le batteur (cf. 6.6.2.). Notons à ce propos que cette définition confirme qu'un nom d'artefact contient des éléments complexes. Nous avons dû faire appel à plusieurs molécules sémantiques qui dénotent des qualités physiques de l'artefact (propositions (e) et (g)).

Les propositions (i-l) correspondent à l'élément (5). Nous avons ainsi rendu explicite que c'est un événement festif.

Cette définition rassemble toutes les interprétations que peut avoir le nom SABAR : instrument en (e-h), rythme en (i), danse en (m), événement en (j-k), et lieu en (l). Rappelons que nous avons procédé de cette façon car un artefact est indissociable de l'événement qui donne lieu à son utilisation.

Cette définition clôt la section consacrée au nom SABAR. Tournons-nous vers un autre artefact : l'argent.

7.4. L'argent

Nous venons de décrire un artefact dont l'utilisation est circonscrite à la région géographique des cultures sénégalaises. Nous avons dit dans l'introduction que nous considérons aussi des artefacts plus communs. Et l'argent comme monnaie d'échange en fait partie. Notre description privilégie les informations linguistiques, et ne s'attarde pas sur les connaissances encyclopédiques, car cet artefact est connu de tous nos lecteurs. En wolof comme dans beaucoup d'autres langues du monde (Urban 2012 : 475), un même nom dénote soit une monnaie d'échange, soit un métal. C'est le cas en français avec ARGENT, mais pas en anglais qui distingue le métal SILVER de la monnaie MONEY. Décrivons les deux emplois du nom XAALIS du wolof, qui correspond au nom ARGENT du français.

7.4.1. Les deux emplois du nom XAALIS

Comme pour le nom SABAR que nous venons de décrire, le nom XAALIS est un nom générique. Il désigne la monnaie d'échange, que celle-là soit sous forme de billets ou de pièces. Les noms WÉCCET de la classe *w-*, et KOPPAR de la classe *g-* sont réservés pour désigner de la menue monnaie, sans grande valeur marchande. Cette remarque n'est pas sans importance, car elle illustre que le nom XAALIS est associé à l'élément de sens 'quelque chose qui a une valeur'. Autrement dit, le nom XAALIS lorsqu'il dénote une monnaie, s'utilise dans le sens de la valeur marchande qui permet de faire des transactions. Ainsi, l'énoncé *am-u-ma xaalis tey* (/avoir-NEG-1SG argent aujourd'hui/) 'je n'ai pas d'argent aujourd'hui' (cf. Diouf 2003, XAALIS) ne signifie pas que la personne n'a aucune pièce de monnaie sur lui, mais qu'il considère que ce dont il dispose n'a pas de valeur marchande. C'est d'ailleurs le même cas en français. Notons que dans cet énoncé, le nom XAALIS est nu, c'est-à-dire qu'il est employé

sans morphème de classe nominale. Il se combine normalement avec le morphème de classe nominale *b-*.

(96a)

b-u la ko nit jay-ee ci marse, **xaalis b-i** nga-
y ñëw
CL-REL 2SG 3SG personne vendre-CIRC LOC marché **argent** CL-LOC 2SG-INAC venir

jox ko ko
donner 3SG 3SG

'quand une personne vous le donne au marché c'est de l'argent que vous lui remettez'

(Robert 1985, 2 : 265)

Le nom XAALIS ne s'emploie pas en revanche avec des quantifieurs numériques. En (96b), la combinaison du numéral *benn* 'un' et du nom XAALIS n'a pas de sens, bien qu'elle soit grammaticale. Le nom XAALIS se combine en revanche avec un pronom en fonction d'anaphore par exemple, et le pronom *b-oo-b-u* / CL-2SG-CL-REL/ du pronom commute avec le déterminant *bi* en (96a). Pour produire un énoncé de même sens que l'énoncé (96b), il faut employer des noms comme WÉCCET ou KOPPAR, qui, eux, dénotent des entités comptables comme des pièces de monnaie.

(96b)

b-u la ko nit jay-ee ci marse, **benn xaalis** nga-y ñëw
CL-REL 2SG 3SG personne vendre-CIRC LOC marché **un argent** 2SG-INAC venir

jox ko ko
donner 3SG 3SG

Pour résumer, lorsque le nom XAALIS du wolof dénote une monnaie d'échange, le nom est massif. C'est l'incompatibilité du nom avec les numéraux qui marque la propriété massive du nom. La forme du nom nu elle-même marque l'emploi d'un nom qui dénote une entité massive. La forme définie du nom (nom + CL-LOC, cf. 2.2.1) marque le partitif du nom massif.

Voyons maintenant comment se comporte le nom XAALIS quand il dénote le métal d'argent. Nous n'avons pas rencontré dans notre corpus une seule occurrence de la combinaison du nom XAALIS et d'un morphème de classe nominale du singulier (le

morphème *b-*), avec cette dénotation. Comme lorsqu'il dénote la monnaie, le nom *XAALIS* est un nom massif dont la forme typique est celle du nom nu. Dans notre corpus, nous n'avons trouvé qu'un seul emploi de ce nom, pour dénoter la matière organique. Le nom est employé pour spécifier la matière qui constitue une entité. Deux constructions réalisent cet emploi. L'énoncé (96c) illustre la première. Il s'agit de la construction que nous avons appelée attributive (cf. 1.4.1.), bâtie sur le schéma [X *di* Y]. Rappelons que nous avons présenté cette construction pour tester la catégorie lexicale de la forme que peut prendre la variable Y. Le signe qui a la position de Y a la position de tête syntaxique dans cette construction. Cet exemple illustre que le nom *XAALIS* a la position de tête syntaxique dans cette construction. Sa forme est celle du nom nu.

(96c)
 der w-a d-i **xaalis**
 peau CL-LOC PRD-INAC argent
 'la peau est en argent'
 (Cisse 2006, 263 : 7)

L'autre construction qui réalise cet emploi du nom *XAALIS*, est celle de l'état construit du nom (cf. 2.2.4.). Rappelons que c'est une construction possessive bâtie sur le schéma [N1-*u* N2], où le nom N1 dénote une entité possédée par une entité que dénote le nom N2. Le morphème *-u* est le relateur qui marque la relation de possession entre les deux entités. Ainsi, la combinaison *lam-u xaalis* /bracelet-REL argent/ 'bracelet en argent' signifie que le bracelet est constitué d'argent. Rappelons que dans cette construction, c'est le nom de l'entité possédée qui peut être déterminé et non le nom du possesseur. En ajoutant le déterminant *bi* à la fin de la construction (*lam-u xaalis bi* /bracelet-REL argent CL-LOC/ 'le bracelet en argent'), c'est le nom N1 (LAM) qui est à la forme définie et non le nom N2 (*XAALIS*).

Ce que nous retenons de ce développement, c'est que le nom *XAALIS* est massif quelle que soit l'entité qu'il dénote (monnaie ou matière). Il a néanmoins deux emplois clairement distincts, et chacun de ces emplois est associé à un signifié. Dans le premier emploi, le nom *XAALIS* a le signifié d'une chose qui a de la valeur (cf. 'je n'ai pas d'argent') et qui permet de réaliser des échanges avec d'autres personnes (96a). Sa fonction grammaticale la plus fréquente est celle de complément d'objet d'un verbe qui dénote soit une possession comme 'avoir (de l'argent)', soit un transfert de possession comme 'donner (de l'argent)'. Nous n'avons pas encore

clarifié le signifié associé au second emploi. Nous avons juste mis en évidence que les positions syntaxiques les plus fréquentes du nom dans ce deuxième emploi sont soit celle de tête syntaxique (construction attributive), soit celle de possesseur dans la construction possessive de l'état construit. En résumé, nous avons identifié une lexie associée à un signifié ('monnaie d'échange'). Il nous reste à décrire le signifié lié au second emploi, puis à analyser si ces deux signifiés sont reliés (polysémie) ou non (homonymie). Car c'est bien la question de la relation entre les deux signifiés qui se pose en définitive. Rappelons qu'une des propriétés de la polysémie est celle de relier deux sens distincts d'un même nom, d'un même verbe ou d'une même expression (cf. introduction générale, 5.5.2., et 6.5.). Le paragraphe suivant doit clarifier cette question.

7.4.2. Les sens du nom XAALIS

Commençons par décrire le signifié lié au second emploi du nom XAALIS. Rappelons que le nom dans ce second emploi dénote une matière minérale (le métal). Wierzbicka (1988 : 509-510) propose de décomposer le sens lexical des noms de matières minérales comme STONE, ou ROCK de l'anglais par trois éléments de sens : (1) la dureté de la matière; (2) le lieu où une personne peut en voir ; (3) et ce qu'une personne peut faire avec cette matière. Il faut préciser le contexte de son analyse. Celle-là ne se limite pas aux noms de matières minérales, mais s'étend à d'autres noms de matières solides comme CHOCOLATE. Dans le paragraphe auquel nous renvoyons, elle analyse les conversions des emplois de noms de matières massives en emplois d'objets comptables comme CHOCOLATES (cf. 4.4.3. pour les règles de conversion de massif en comptable). Elle retient que c'est le caractère de la divisibilité de la matière dénotée qui permet les conversions. Et c'est l'élément de sens 'être dur' qui fait partie du signifié de ces noms, qui détermine la conversion. Car c'est parce qu'une matière est dure qu'elle peut être divisée. Elle oppose ainsi les matières solides aux matières liquides comme l'eau, qui ne sont pas divisibles. Rappelons la mise en garde que nous avons faite sur les conversions de massif en comptable (cf. 4.4.3). La bière est bien une matière liquide, et le nom BIÈRE du français qui est un nom massif peut avoir un emploi comptable comme dans *trois ou quatre bières*.

Notre perspective n'est pas la même que celle de Wierzbicka. Nous ne cherchons pas ici à décrire les conversions de massif en comptable, car nous avons vu que le nom XAALIS est massif dans les deux emplois. Néanmoins, nous retenons de son analyse

que les noms de matières minérales ont un élément de sens qui est 'être dur'. Nous l'adoptons car il nous permet de décomposer l'événement mentionné dans le troisième élément de sens (ce qu'une personne peut faire avec la matière). Ce troisième élément de sens doit non seulement mentionner que des choses peuvent être faites avec le métal, mais il doit distinguer les phases de l'événement qui consiste à fabriquer des objets avec la matière. La première phase est celle de la séparation de la matière en plusieurs parties. Il faudra donc rendre explicite que le métal a la propriété d'être dur, mais que quelqu'un peut le casser et fabriquer des objets (bracelet ou autre) avec les parties cassées. Nous rendons compte ainsi des deux constructions, attributive et d'état construit du nom, dans lesquelles le nom XAALIS est employé. Nous décrivons ainsi le sens associé à ce second emploi : (1) c'est une chose qui est dure; (2) cette chose est sous terre; (3) les personnes peuvent la voir et la toucher mais elles ne peuvent pas la prendre; (4) elles peuvent la casser; (5) elles peuvent ensuite faire des objets avec les parties restantes.

Cette description met en évidence que ce sens est différent du sens de 'monnaie' que nous avons décrit. Comme ces deux sens sont différents et que chaque sens est lié à un emploi déterminé, nous avons bien identifié deux lexies différentes. Bien que ces deux lexies aient le même signifiant, cela ne suffit pas pour en déduire que le nom XAALIS est polysémique. Car il faut en plus que les deux sens soient reliés. Une connaissance encyclopédique supplémentaire sur la monnaie d'échange est nécessaire pour établir un lien entre les deux lexies. Nous devons savoir que la monnaie d'échange est faite avec le métal. Il nous faut donc rajouter cet élément de sens au signifié 'monnaie' pour que les deux lexies soient en relation de polysémie. Notons que ce rajout n'est nécessaire qu'à ce stade de l'analyse. Sans lui, la description du signifié 'monnaie' est peut être incomplète, mais elle est valable. Cet ajout n'est pas non plus artificiel. L'élément de sens 'cette chose (monnaie) est faite avec autre chose (métal)' est bien un élément du sens 'monnaie'. Mais le mentionner n'est nécessaire que parce qu'il établit une relation entre le signifié de la lexie dont il est un élément, et le signifié d'une autre lexie.

Nous avons ainsi identifié deux lexies du lexème nominal XAALIS, en relation de polysémie. Nous pouvons maintenant en proposer des définitions. Reste à attribuer un ordre à notre description. En d'autres termes, le sens de l'une des deux lexies peut dépendre du sens de l'autre lexie. Ici, nous savons que le sens 'monnaie' dépend du sens 'métal' car nous avons besoin du sens 'métal' pour que l'élément de sens 'chose faite avec du métal' soit compréhensible. Nous suivons les mêmes conventions qu'en NSM et qu'en MTT, selon lesquelles on attribue un numéro distinctif à la lexie

décrite, qu'on note en indice. Ici la lexie de signifiant *xaalis* qui a le sens 'métal' est notée $XAALIS_1$, et celle qui a le sens 'monnaie' est notée $XAALIS_2$.

7.4.3. Définition de $XAALIS_1$ 'métal d'argent'

Rappelons brièvement les éléments de sens que doit contenir cette définition : (1) le métal est une matière minérale ; (2) le métal est divisible parce qu'il est dur ; (3) le métal peut être travaillé ; (4) des artefacts peuvent être faits du métal. Dans la définition suivante que nous proposons, certains éléments de sens sont plus développés que d'autres. Par exemple, nous ne décomposons pas les événements comme l'extraction du métal, ou la fabrication des objets faits avec le métal. Cependant, notre définition décompose suffisamment le sens 'métal' pour rendre compte des emplois du nom qui le dénote, et pour le distinguer aussi du second sens 'monnaie' de ce nom.

$XAALIS_1$ 'métal'

Cadre lexico-syntaxique

- (a) c'est quelque chose
- (b) ce quelque chose n'est pas fait par les personnes
- (c) ce quelque chose est sous la terre_[m]

Scénario motivationnel

- (d) ce quelque chose est dur_[m]
- (e) les personnes peuvent voir et toucher ce quelque chose
- (f) les personnes doivent faire quelque chose à ce quelque chose
- (g) quand elles veulent avoir dans leurs mains_[m] ce quelque chose
- (h) quand quelqu'un casse_[m] ce quelque chose
- (i) quelqu'un peut faire des choses avec des parties de ce quelque chose

Commentons cette définition. La proposition (a) rend explicite le caractère massif du nom ('quelque chose' et non 'chose', cf. 6.4.1.). Les propositions (b-c) rendent explicite que le métal est une matière naturelle (b) minérale (c). Les propositions (d-g) décrivent la propriété de la divisibilité du métal. Donnons ici une précision. Nous aurions pu ajouter d'autres propriétés du métal, comme sa brillance et son poids. Ces propriétés permettent en effet de rendre explicite la valeur que les hommes peuvent

accorder au métal, et aux objets qui sont fabriqués à partir de l'argent. Nous le reconnaissons. Nous nous sommes limités à la propriété de divisibilité qui est absolument nécessaire pour que la décomposition du sens 'monnaie' soit cohérente avec celle du sens 'métal'. Du reste, rappelons que nos définitions ne sont pas exhaustives, et ne visent qu'à distinguer et relier des sens (cf. chapitre 5). De la même façon, nous n'avons pas décomposé les différentes phases de l'événement 'casser' mentionné en (h) comme l'extraction et le travail du métal. C'est la proposition (i) qui rend compte des emplois du nom dans les constructions attributive et d'état construit du nom. En différenciant le métal ('quelque chose') du produit ('chose'), nous rendons compte de la relation de constitution de l'un par l'autre. Nous utilisons ici la molécule sémantique 'main' pour formaliser cette distinction. Notre définition peut sans doute être affinée, mais elle rend compte de l'emploi du nom qu'elle définit, et elle est suffisante pour être reliée à la seconde définition. Voyons-la.

7.4.4. Définition de XAALIS₂ 'monnaie'

Il n'est pas inutile de rappeler les éléments de sens de XAALIS₂ 'monnaie' : (1) la monnaie est un artefact ; (2) de la monnaie est faite à partir de métaux ; (3) sa fonction est de réaliser des échanges avec d'autres personnes ; (4) la monnaie a de la valeur parce qu'elle permet ces échanges. Contrairement à la définition précédente, il est ici nécessaire de décomposer les phases de l'événement qui donne lieu à l'utilisation de la monnaie (le transfert de possession), car l'utilisation de l'artefact est un élément de sens incontournable de l'artefact.

XAALIS₂ 'monnaie'

Cadre lexico-syntaxique

- (a) c'est quelque chose fait par des personnes
- (b) quand une personne veut avoir une chose qu'une autre personne a
- (c) ce quelque chose peut être fait avec quelque chose de dur_[m]
- (d) une personne peut avoir quelque chose comme ce quelque chose dans sa main_[m] (taille)
- (e) une personne peut faire quelque chose comme ça avec ce quelque chose :

Scénario motivationnel

- (f) cette personne peut penser que ce quelque chose est comme la chose qu'une autre personne a
- (g) cette personne peut dire à l'autre personne :
- (h) « je veux avoir la chose que tu as
- (i) j'ai quelque chose qui est comme la chose que tu as »
- (j) l'autre personne peut dire la même chose que cette personne
- (k) quand les deux personnes disent la même chose,
- (l) après cela la personne qui avait ce quelque chose a maintenant la chose que l'autre personne avait
- (m) après cela l'autre personne qui avait la chose a maintenant ce quelque chose que la personne avait

Résultat potentiel

- (n) quand deux personnes font quelque chose comme ça
- (o) cers deux personnes peuvent ressentir quelque chose de bien
- (p) les autres personnes peuvent penser :
- (q) les deux personnes ont fait quelque chose qui est bien

Nous ne répétons pas les arguments sur la massivité du nom, que nous avons utilisés pour justifier la description précédente. Remarquons juste que nous avons tenu compte de la compatibilité du nom massif avec le morphème de classe nominale. Et nous en avons rendu compte en (d) par la formule *ce quelque chose* qui n'est pas naturelle en français, convenons-en. Dans la proposition (c), nous avons utilisé la formule *ce quelque chose peut être fait avec quelque chose de dur* pour tenir compte du caractère générique de la lexie $XAALIS_2$ 'monnaie', puisque la monnaie peut être faite de papier. Notons que cette proposition est liée à la proposition (d) de $XAALIS_1$ 'métal d'argent', ce qui formalise la polysémie de $XAALIS$. Pour terminer avec les propriétés de l'artefact, la proposition (e) rend compte du caractère néanmoins comptable des noms dont la lexie $XAALIS_2$ 'monnaie' est le générique. Les propositions (f-m) décomposent les phases du transfert de possession que nous rendons par l'équivalence de la monnaie et de l'autre objet (f), la communication des deux personnes entre lesquelles le transfert a lieu (g-i), ainsi qu'un accord respectif (j-k), et le transfert que nous rendons par un changement dans le déroulement temporel (l-m). De cette façon, nous rendons aussi compte de la fonction grammaticale d'objet la plus fréquente de la lexie $XAALIS_2$ 'monnaie'. Enfin, les propositions (n-q) sont nécessaires pour rendre compte du caractère social de l'utilisation de l'artefact.

Ces deux définitions formalisent ainsi la polysémie du nom XAALIS. Celle-là concerne une lexie qui dénote un artefact, et une autre qui dénote une matière. Nous considérons maintenant le cas du nom TÉERE qui dénote deux artefacts différents.

7.5. Les deux artefacts du nom TÉERE : le livre et l'amulette

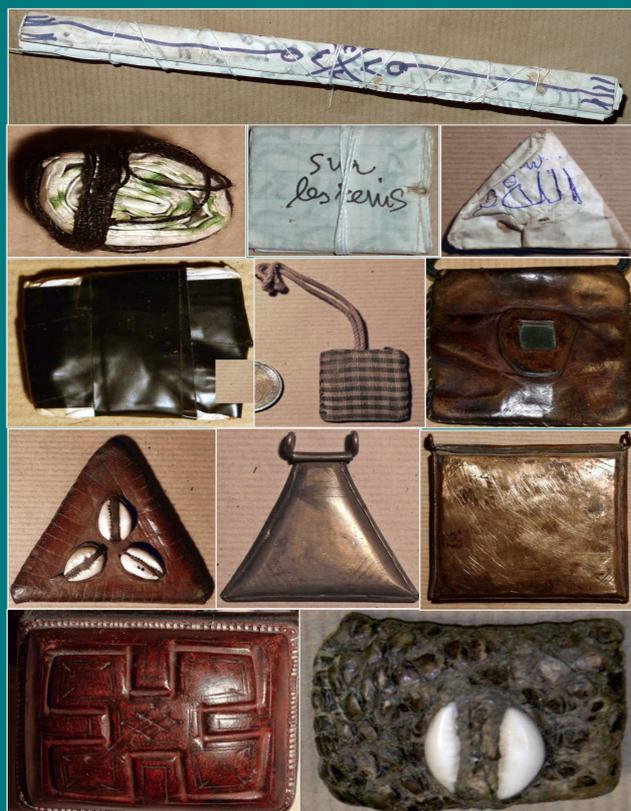
Dans cette section, nous considérons le cas du nom d'artefact TÉERE qui dénote soit un livre, soit une amulette. Nous utilisons le nom d'amulette pour désigner un artefact qui a un pouvoir occulte de protection (Epelboin et al. 2007). Nous préférons ce terme à celui de « grigri » (orthographié aussi « gris-gris ») utilisé en langage courant, car il a moins de connotations péjoratives. Quant aux termes « talisman » et « fétiche », les artefacts qu'ils désignent ne sont pas nécessairement des objets de protection.

Notre description suit les mêmes étapes que nos descriptions précédentes. C'est-à-dire que nous donnons en premier lieu les informations encyclopédiques ainsi que les emplois du nom, nécessaires à la description. Puis nous proposons une analyse du sens lexical du nom TÉERE. Et nous la formalisons par la définition lexicographique. Comme les connaissances associées au livre sont connues de nos lecteurs, nous livrons dans un premier temps celles qui concernent l'amulette dans une société africaine comme la société wolof (7.5.1.). C'est-à-dire que nous utilisons des informations extraites de la connaissance d'autres objets de protection comme des pots de purification (XÀMB en wolof, cf. exemples en 7.5.1. et en 7.5.3.). De cette façon, nous rendrons plus aisée la compréhension de tels objets dans la société wolof. Nous synthétiserons ensuite les caractéristiques du livre illustrées par les emplois linguistiques du nom TÉERE qui le dénotent (7.5.2.). L'analyse du sens du nom est proposée en (7.5.3.). et est formalisée en (7.5.4.).

7.5.1. Aperçu de l'objet de protection dans la langue wolof

Comme le tam-tam, l'amulette a des fonctions sociales, religieuses et thérapeutiques, qu'il est nécessaire de connaître pour appréhender le sens linguistique des noms qui le dénotent. Nous nous basons ici sur des connaissances personnelles, que nous avons complétées par la consultation de documents spécialisés. Ces documents sont soit des écrits (cf. Hamès 1987 et 1997), soit des films (référencés sur la page de

Retenons que la langue marque une distinction dans l'utilisation des noms d'artefacts, par leur cooccurrence avec des verbes qui dénotent des événements différents. Elle distingue aussi les artefacts par le type de contact avec le corps qui est impliqué dans l'utilisation de l'objet de protection. Les pots de purification par exemple induisent un contact avec le corps entier puisqu'il s'agit de tremper le corps dans ce que contient le pot. Alors qu'une amulette n'entre en contact qu'avec une partie du corps. Le contact physique comme tel n'est pas nécessairement requis, puisqu'une amulette peut être cousue dans un vêtement (cf. Epelboin et al. 2007). Les objets de protection se distinguent donc par la matière dont ils sont constitués. Cela est aussi marqué par la langue. En (97b), le nom WURUS 'or' est postposé au nom TÈERE, dans un schéma de construction [N1 N2]. N1 et N2 sont des variables et symbolisent les noms qui instancient cette construction. Du point de vue sémantique, la relation qui connecte les deux noms est une relation de possession. N1 dénote l'entité qui possède l'entité dénotée par N2. Ici, le nom TÈERE 'amulette' instancie N1. N2 est instanciée par WURUS 'or'. Il faut interpréter la construction [TÈERE WURUS] comme l'expression de la relation de constitution qui lie N2 à N1, avec le sens 'N1 est fait de N2'. Cette construction est un procédé fréquemment utilisé dans la composition nominale. La signification de la relation qui lie N1 à N2 varie suivant les noms qui instancient N1 et N2, mais ces significations se situent toujours dans le domaine de la possession. Nous détaillerons ce point au dernier chapitre. Nous n'avons pas trouvé dans notre corpus d'occurrences qui puissent rendre explicite de quelle matière est fait un pot de purification comme XÀMB. Retenons une deuxième distinction des noms d'outils de protection. C'est la matière dont ils sont constitués. La planche de photos ci-dessous donne une idée plus précise de ce qu'est une amulette. C'est un petit objet dont la forme et la taille varient. Nous pouvons dire qu'une amulette peut tenir dans une main. Elle est percée par un cordon souvent en cuir qui permet de la fixer à un endroit du corps (cf. la mention « sur les reins » à la troisième photo), selon la prescription du marabout, qui est l'auteur de la confection des amulettes. Comme nous le voyons sur les photos, une amulette peut être richement décorée.



Collection ALEP

Écrits talismaniques au sortir des mains du marabout, avec les indications et prescriptions écrites pour le cordonnier, puis gainés de différentes matières.

Illustration 3: planche du catalogue de l'exposition « Un art secret. Les écritures talismaniques de l'Afrique de l'Ouest » (© Alain Epelboin, collection ALEP CNRS-MNHN Paris, avec son aimable autorisation, dans Epelboin, Hamès C. & al 2014 : 64)

Le lexique des noms d'amulettes est riche et varié : CAWDI (classe *b*) 'amulette cousue dans un petit bourrelet de cuir et qu'on retient par un cordon' (Diouf 2003) , DÀKK (classe *g*) 'amulette composée de deux parties, une dorsale et une pectorale, retenues par des cordons qui passent par les épaules et les côtes, utilisée par les lutteurs' (Diouf 2003) ; JÀJJ (classe *b*) 'amulette que porte un lutteur' (Diouf 2003) ; NDOMBO 'amulette cousue dans du cuir qu'on porte autour du bras, de la jambe ou de la taille' (Diouf 2003) ; ÑIIR 'amulette pour guérir les maux de ventre du nourrisson' (Fal et al. 1990). Le nom TÈERE est maintenant utilisé comme terme quasi-générique dans la langue courante.

Ces quelques remarques linguistiques et encyclopédiques permettent de proposer des éléments de sens des noms d'objets de protection : (1) c'est une sorte d'objet destiné à la protection de la personne qui l'utilise ; (2) les objets de cette sorte se distinguent par la manière dont on les utilise ; (3) ces objets rentrent en contact avec le corps de l'utilisateur ; (4) l'événement qui donne lieu à l'utilisation de l'objet détermine le point de contact avec le corps de l'utilisateur. Maintenant que nous avons circonscrit les éléments de sens d'un objet de protection, tournons-nous vers le second emploi du nom TÈERE.

7.5.2. Les deux sens du nom TÈERE

Nous avons dit que le nom TÈERE dénote un autre artefact, le livre. Cet artefact est souvent pris en exemple dans la littérature depuis que Pustejovsky a proposé une analyse du sens du nom BOOK de l'anglais (cf. 4.4.4.). Depuis, il est admis que des noms équivalents dans d'autres langues peuvent dénoter un objet physique, le texte qu'il contient, ou l'information délivrée par le texte. Les différentes dénnotations sont déterminées notamment par le sens des verbes qui cooccurrent avec le nom de l'artefact. Le verbe du français LIRE, quand il cooccure avec le nom LIVRE, détermine la dénnotation du texte. Alors que le verbe POSER détermine la dénnotation de l'objet physique. Le sens du verbe LIRE est en effet *grosso modo* 'regarder quelque chose qui est écrit', alors que celui de POSER est approximativement 'mettre quelque chose sur quelque chose'. L'exemple suivant l'illustre en wolof. Ici, la préposition *ci* 'dans' est postposée au verbe SEET 'regarder'. Elle introduit un complément locatif qui est réalisé par le nom TÈERE. Le syntagme verbal *seet ci* détermine ainsi l'interprétation du texte, car il est associé au sens 'regarder dans' qui appelle le sens 'quelque chose qui est écrit' dans le cas de l'artefact du livre. Nous traduisons néanmoins par 'livre', car les analyses comme celles de Pustejovsky ont montré que le sens lexical des

noms de livre intègre les éléments de sens : (1) le livre est une sorte de chose destinée à être lue ; (2) la personne qui le lit regarde du texte ; (3) la personne qui le lit touche des choses sur lesquelles le texte est écrit.

(98)

d-a-ma-y seet ci **téere** maladie b-i mu-y correspondre
 PRD-E-1SG-INAC regarder LOC livre maladie CL-LOC 3SG-INAC correspondre
 'je consulte le **livre** pour voir à quelle maladie cela correspond'
 (Robert 1985, 1 : 140)

Les éléments de sens de 'livre' associés au nom TÉERE diffèrent largement de ceux de 'amulette' associés au même nom. L'élément (1) identifie deux artefacts dont chacun a une fonction très différente (informer *versus* protéger). Les éléments (2) et (3) indiquent que l'utilisation de ces artefacts est aussi différente (toucher *versus* lire), même si le point commun est une perception corporelle (le toucher des pages et la vision du texte pour un livre, et le contact de l'amulette sur le corps). Nous en déduisons qu'il s'agit de deux sens distincts. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que notre description des sens associés à l'unique nom TÉERE ne peut pas être satisfaite par la monosémie. Nous savons aussi que le nom dans les deux sens contrôle les mêmes morphèmes de classes nominales (*b-* au singulier et *y-* au pluriel). La question qui se pose est celle de la relation entre les deux sens. Si ces sens sont liés, alors il s'agit d'une relation de polysémie. Dans le cas contraire, il s'agit d'une relation d'homonymie.

7.5.3. *Le sens commun de TÉERE 'livre' et de TÉERE 'amulette'*

Pour le savoir, il faut avoir des informations supplémentaires sur les artefacts de protection. Ils contiennent diverses sortes d'objets comme des parties d'animaux, des végétaux, des minéraux. Le mélange est de rigueur dans leur confection (Epelboin et al. 2007, cf. planche photos ci-dessous).



Collection ALEP

Les remèdes végétaux vendus par un guérisseur peuvent être ingérés, appliqués sur le corps, glissés au cœur du pliage d'un écrit talismanique, ou transformés en amulettes.

Ils sont alors emballés, gainés de papier, de tissu, de cuir, de la peau d'un animal sauvage, portés en différentes parties du corps en nombre précis, intégrés dans des tissus noués.

Leur usage pourrait être comparé à des comprimés jamais consommés, souvent périmés, mais toujours portés de par devers soi en nombre précis.

Illustration 4: planche du catalogue de l'exposition « Un art secret. Les écritures talismaniques de l'Afrique de l'Ouest » (© Alain Epelboin, collection ALEP CNRS-MNHN Paris, avec son aimable autorisation, dans Epelboin, Hamès C. & al 2014 :43)

Il est possible d'en dresser des listes parfois surprenantes, comme l'illustre l'exemple suivant.

(99)

ñu jax **xàmb** y-i; jël ca bal-u wurus ak xalis
 3PL mélanger pot de purification CL-LOC prendre LOC balle-REL or avec argent
 'ils mélangent les pots de purification (bains de purification) ; (ils) en retirent une
 balle en or et en argent'

b-u ñu suul ci jigéen j-u yées u-b julli-kaay
 CL-REL 3PLenterrer LOC femme CL-REL être pire REL-CL faire le rituel de la prière-INST
 'qu'ils (avaient) enfouie dans l'urine d'une femme en règles'

tupp-e ko gembeñ-u mbaam
 étoupe-TRL 3SG bave séchée-REL âne
 '(et) entourée de bave séchée d'âne'
 (Diagne 2005, *MAKA, récit d'Ousseynou MBEGUERE* : 443-445)

Il est nécessaire de commenter cet exemple. Le vocabulaire employé est peu fréquent (nous n'avons pas trouvé dans les dictionnaires que nous avons consultés les lexèmes TUPP 'étoupe' et GEMBEÑ 'bave séchée', et nous nous sommes fiés à la traduction de l'auteur). L'étoupe désigne un ensemble de fibres. Dans la troisième ligne de l'exemple, le suffixe *-e* translate le lexème nominal TUPP 'étoupe' en lexème verbal. D'un lexème qui dénote un artefact destiné à entourer quelque chose, nous obtenons un lexème qui dénote un événement (entourer quelque chose). La seconde ligne de l'exemple doit aussi être expliquée. Elle illustre la figure rhétorique de la litote, fréquemment utilisée dans le langage courant. Rappelons qu'une litote est une figure de style qui consiste à exprimer une information considérée comme importante, en employant des combinaisons de signes linguistiques et des constructions, qui véhiculent une information moins importante. Ici, il s'agit d'éviter de nommer ce qui est considéré comme impur (l'urine d'une femme qui a ses règles). Le locuteur a donc employé une construction que nous pouvons paraphraser par 'ce que la femme a de pire'. C'est une construction possessive réalisée par l'état construit du nom (cf. 2.2.4.), bâtie sur le schéma [N1 *u-cl* N2]. Rappelons que dans cette

construction, la position du morphème relateur *u-* qui relie l'entité possédée dénotée par N1 au possesseur dénoté par N2, peut précéder le morphème de classe nominale comme c'est le cas ici, ou le suivre dans les cas les plus fréquents. La variable N1 est réalisée ici par le syntagme qualificatif (cf. 1.4.5.) *jigéen j-u yées* /femme CL-U être pire/ 'la femme qui est impure'. La variable N2 est réalisée par le lexème nominal JULLIKAAY, composé du lexème verbal JULLI 'faire la prière' et du suffixe *-kaay* de dérivation instrumentale (cf. 5.3.2. et 5.3.3.). Nous pouvons paraphraser la relation qui lie les deux instances de N1 et N2 par une formule comme 'l'impureté de la femme dans le lieu de prière'. La localisation d'une personne dans un endroit est donc réalisée ici par une construction possessive.

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'un artefact de protection contient un ensemble d'objets dont le mélange produit un pouvoir occulte. Dans le cas des amulettes, ces mélanges incluent la plupart du temps ce que nous appellerons un texte (Hamès 1987). Les illustrations ci-dessous en sont des exemples. Clarifions ce point. Dans la première illustration, nous pouvons reconnaître des caractères arabes et d'autres signes. Les caractères arabes en-dessous du carré sont issus d'une sourate du Coran. Le carré est appelé « carré magique » dans la tradition cabalistique musulmane. La figure d'un carré est divisée en cases dont chacune contient un « texte ». Par « texte » ici, nous entendons aussi bien un caractère graphique, qu'une lettre de l'alphabet arabe, ou qu'un signe. Ici, il s'agit d'une suite de sept signes à qui les traditions savantes attribuent des pouvoirs (Hamès et al. 2013). C'est un exemple de ce les auteurs du cliché nomment « les sept signes cabalistiques et le sceau de Salomon ». Leur commentaire est le suivant : « Exemple des 7 signes disposés en forme de carré magique mais aucun n'a de valeur numérique, avec un décalage à chaque ligne ou colonne pour créer une présentation en diagonales. Sous le tableau, une bribe du verset 255 de la sourate II *al baqara* dit : “*le maintien ne lui coûte rien.*” Lemaintien de quoi ? On ne le saura pas. ».



Illustration 5 : ALEP30126 ceinture à 5 boucles, catalogue de l'exposition « Un art secret. Les écritures talismaniques de l'Afrique de l'Ouest » (© Alain Epelboin, collection ALEP CNRS-MNHN Paris, avec son aimable autorisation, dans Epelboin, Hamès C. & al 2014 :28)



Illustration 6 : ALEP78120 ceinture à 1 boucle, catalogue de l'exposition « Un art secret. Les écritures talismaniques de l'Afrique de l'Ouest » (Hamès et al. 2013 : 208), © Alain Epelboin, collection ALEP CNRS-MNHN Paris (avec son aimable autorisation)

Dans la seconde illustration, un même signe est répété autant de fois que le support d'écriture peut le contenir. Selon les auteurs qui ont collecté ces données, ce signe figure un trident qui a des fonctions à la fois défensive et offensive. Ce trident serait le même que celui qui figure aux pommeaux des selles touarègues. Dans le catalogue d'où est extrait cette illustration, le commentaire est le suivant : « Répétition d'un signe souvent utilisé de façon isolée et qui représente un trident dont les fonctions à la fois défensive et offensive (contre les mauvais esprits) empruntent à des traditions anciennes non islamiques. Le trident du haut du pommeau des selles de chameau touarègues possède la même propriété. ».

Toutes ces précisions ne sont pas inutiles. Elles nous permettent de discuter la traduction du nom TÉERE proposée par Diouf dans son dictionnaire : 'talisman tiré des écritures coraniques' (Diouf 2003, TÉERE). En effet, une amulette contient du texte. Les textes et l'écriture dans les amulettes n'ont pas seulement leur origine dans la pratique de l'islam, mais aussi dans les traditions africaines anté-islamiques (Hamès 1987), comme l'illustrent les photos ci-dessus. Ces pratiques sont courantes dans les sociétés arabo-musulmanes et africaines islamisées, dont fait partie la société wolof. Le texte contenu dans une amulette peut prendre différentes formes, comme une incantation ou une formule issue de la tradition. La langue en donne un témoignage linguistique, comme dans l'exemple suivant. Commentons-le. La première phrase illustre qu'une amulette peut contenir du tissu comme ici le pagne qui sert à porter un enfant au dos (le nom MBOOTU est dérivé du verbe BOOT 'porter un enfant au dos'). Dans la deuxième phrase, il faut se souvenir que nous avons noté que le lexème BAAX dans son emploi nominal a deux sens : 'bonté' et 'tradition' (cf. 5.2.2.). La troisième phrase illustre une construction de l'emphatique du complément (cf. 3.3.3.). La première proposition *baax la-ø* /tradition COP-3SG/ 'c'est la tradition' est une construction équative (cf. 1.2.6.), typiquement utilisée dans une construction de l'emphatique du complément. Le sujet du verbe ĒWALE 'faire coudre avec quelque chose' est omis dans la seconde proposition. Nous l'avons fait correspondre à la première personne du singulier dans la traduction, car le verbe est précédé du pronom personnel objet de deuxième personne du singulier *la*. Dans cet exemple, il faut comprendre que le texte est réalisé par les traditions de la personne qui utilise l'amulette. Dans les sociétés africaines comme la société wolof, les traditions sont souvent conçues non seulement comme des pratiques transmises, mais aussi comme des pratiques transmises par la parole.

(100)

xotti mbootu ěw-al **téere**
 déchirer pagne coudre dans du cuir-CAUS amulette
 'déchirer le pagne en faire coudre une amulette' (trad. lit. « déchirer un pagne faire
 coudre dans du cuir »)

won-ø ma sa **baax-u-b** maam
 montrer-IMP.2SG 1SG POSS.2SG tradition-REL-CL ancêtre
 'montre-moi les traditions de tes ancêtres'

baax la-ø la-y ěw-al-e
 tradition COP-3SG 2SG-INAC coudre dans du cuir-CAUS-INSTR
 'c'est avec la tradition que je te le confectionne' (trad. Lit. « c'est au moyen de la
 tradition que je te le fais coudre »)
 (Cissé 2006, 416 : 1-4)

Retenons qu'un élément de sens qui fait référence à la notion de texte doit être ajouté au sens du nom TÉERE quand il dénote une amulette. Plus généralement, le sens des noms d'objets de protection contient un élément de sens qui fait référence à leur contenu. Ainsi, le nom XÀMB qui dénote un pot de purification contient un élément de sens qui fait référence à son contenu de mélange liquide. Nous devons en tenir compte dans notre définition lexicographique. Nous proposons de le formuler de la façon suivante. Et nous le notons à la suite des quatre autres : (5) les objets de protection contiennent un ensemble de choses qui protègent l'utilisateur. Dans le cas du nom TÉERE, c'est la notion de texte qui est commune aux deux dénnotations 'amulette' et 'livre'. De cette analyse, nous déduisons que les deux sens du nom TÉERE sont en relation de polysémie. Nous en concluons que le lexème nominal TÉERE est composé de deux lexies, dont l'une a le sens 'livre' et l'autre a le sens 'amulette'. Ces deux lexies ont l'élément de sens commun 'la chose est composée de texte'. Dans le paragraphe suivant, nous devons encore déterminer quel est l'ordre des définitions. Autrement dit, nous devons déterminer quelle est la lexie TÉERE₁ et quelle est la lexie TÉERE₂.

7.5.3. La relation entre TÉERE 'livre' et TÉERE 'amulette'

Dans l'esprit des locuteurs d'aujourd'hui, le sens premier du nom TÉERE désigne

l'amulette, et non le livre. Dans son dictionnaire, Diouf (2003) va même jusqu'à préciser que le sens 'amulette' du nom TÉERE est 'talisman fait d'écritures coraniques'. Nous avons observé cependant que la réalité encyclopédique ne correspond pas exactement à cette représentation, puisque nous avons vu que bien des amulettes qui sont désignées par le nom TÉERE, contiennent des textes qui ne sont pas coraniques. L'assimilation du texte à celle du Coran vient de l'islamisation de la société wolof, qui a comme conséquence que toute écriture à effet bénéfique est considérée comme une écriture coranique. Mais nous avons aussi remarqué que c'est en réalité le texte, plus que l'écriture, qui est contenu dans une amulette. Le texte est à concevoir comme un produit issu d'une tradition. Dans les sociétés d'Afrique de l'Ouest, beaucoup de traditions sont transmises par des textes. Et les traditions issues de la culture musulmane ont pris de plus en plus d'importance. De ces remarques, nous déduisons que le sens premier du nom TÉERE est celui qui dénote une amulette. Ce qu'il contient protège, et les textes ont ce rôle de protection. Le second sens du nom TÉERE est celui du livre, qui est fait de textes. Il reste à expliquer pourquoi c'est précisément cette partie (les textes) qui a reçu le privilège de véhiculer le second sens de TÉERE. Nous pensons que c'est en vertu de l'importance accordée au passé, religieux ou non, – et véhiculé par les textes oraux ou écrits – que cette polysémie s'explique. C'est une polysémie qui est certes très culturellement motivée, mais nous allons voir à la prochaine section qu'un unique sens peut aussi être culturellement motivé. C'est en vertu de la valeur hautement symbolique accordée aux textes dans cette société, qu'ils ont la faculté de protéger les personnes contre le mauvais sort. Or, c'est précisément la fonction d'une amulette que de protéger contre les mauvais sorts. Si nous résumons donc ce qui lie les deux sens de TÉERE, on peut dire qu'une amulette est un instrument pour se protéger des mauvais sorts, car il contient les paroles et le savoir des anciens. Nous tirons de cet exemple que le lien qui relie les deux sens combine la méronymie (les textes font partie du talisman et sont constitutifs du livre), et la métonymie (ces textes ont la fonction de protection de la personne qui le porte). Les deux définitions du paragraphe suivant formalisent ces deux liens.

7.5.4. Définition de *TÉERE₁* 'amulette'

TÉERE₁ 'amulette'

Cadre lexico-syntaxique

- (a) c'est une chose faite par des personnes
- (b) les gens pensent que quand quelqu'un a cette chose
- (c) rien de mal ne peut arriver à ce quelqu'un

Scénario motivationnel

- (d) cette chose peut être sur une partie du corps de quelqu'un
- (e) quelqu'un peut penser que cette chose fait partie de quelqu'un
- (f) il y a beaucoup de choses dans cette chose
- (g) il y a des mots dans cette chose
- (h) les gens ne peuvent pas voir ces mots
- (i) les gens pensent que ces mots peuvent faire beaucoup de choses bien

Résultat potentiel

- (j) à cause de ça les gens pensent que
- (k) ce qui est mauvais ne peut pas arriver à la personne qui a cette chose

Les propositions (b-c) rendent compte de la fonction de l'artefact qui est la protection de la personne qui l'utilise. Remarquons que l'élément de sens (5) qui précise la constitution de l'artefact, n'intervient qu'à la proposition (f). C'est la proposition (g) qui rend compte de la notion de texte. Nous allons voir que dans la définition de *TÉERE₂* 'livre', cette proposition a aussi un rôle de connexion avec la définition de la lexie *TÉERE₁* 'amulette'.

7.5.5. Définition de *TÉERE₂* 'livre'

Rappelons ici que nous n'avons pas donné d'informations encyclopédiques sur l'entité 'livre'. Il nous semble utile cependant de rappeler que le livre est un objet physique constitué de mots qui livrent des informations. Autrement dit, ces trois éléments de sens fondamentaux doivent être présents dans une définition du nom qui

le dénote. Dans la définition ci-dessous, les propositions (a-c) explicitent la nature de l'entité et sa fonction. Nous préférons associer la fonction du livre à la connaissance plus qu'à la lecture. Le terme de « lecture » indique plutôt l'utilisation du livre que sa fonction. Celle-là est bien l'acquisition de l'information contenue dans le livre. Il est donc plus cohérent d'utiliser une formule qui rende explicite l'élément de sens lié à la connaissance. Les propositions (d-g) du scénario motivationnel décrivent la caractéristique essentielle du livre qui relève de sa constitution, puisqu'il s'agit des mots. Nous avons voulu rendre compte aussi d'une réalité sociale, qui a son importance dans la définition de cet artefact. Dans la proposition (e), nous avons volontairement employé la forme *d'* du partitif en français, plutôt que l'article *les*. La lecture et la connaissance qui y est associée n'est pas partagée par toute la population. Cette forme *d'* permet aussi de laisser une connexion de sens possible avec le livre religieux du Coran.

TÉERE₂ 'livre'

Cadre lexico-syntaxique

- (a) c'est une chose faite par des personnes
- (b) quand des gens regardent ce qu'il y a dans cette chose
- (c) les gens peuvent connaître des choses

Scénario motivationnel

- (d) il y a beaucoup de mots dans cette chose faites par des personnes
- (e) ces personnes veulent que d'autres personnes connaissent des choses
- (f) quand des personnes voient les mots dans cette chose
- (g) ces personnes peuvent savoir ce que disent ces mots

Résultat potentiel

- (g) beaucoup de personnes pensent que ces mots disent ce qui est vrai
- (h) à cause de ça beaucoup de gens veulent voir, dire et savoir ces mots

Il faut noter que les deux lexies TÉERE₁ 'amulette' et TÉERE₂ 'livre' sont en réalité connectées de deux manières différentes. La première est figurée dans la définition par la proposition (d). Nous l'avons rendue par une proposition quasi-identique à la

proposition (g) de la définition précédente. D'autre part, les propositions (g-h) de la seconde définition envoient à la proposition (i) de la précédente définition. En d'autres termes, nous avons considéré que le sens 'livre' a un signifié plus spécifique et moins général que le signifié 'amulette'. Les deux artefacts contiennent du texte. Mais le texte dans une amulette est conçu aussi bien comme une écriture, que comme une parole issue de la tradition. D'autre part, le pouvoir bénéfique du texte sur la personne dans une amulette, couvre tous les domaines de la vie sociale. Alors que celui du livre est limité à la connaissance (cf. la proposition (h) de la seconde définition). Ce que nous voulons retenir de cette dernière section, c'est que le sens de TÉERE₁ 'talisman' est plus général que celui de TÉERE₂ 'livre'.

Cette analyse clôt l'étude des artefacts proprement dite. Tournons-nous à présent vers les verbes qui dénotent des activités réalisées avec des artefacts.

7.6. Le gabarit sémantique des verbes d'activités réalisées avec un artefact

Rappelons que nous ne décrivons pas seulement des sens de noms d'artefacts, mais aussi ceux des verbes qui dénotent des événements, dont la réalisation implique de façon prototypique des artefacts. Précisons ce point. Lorsque nous décomposons les sens 'couper' et 'rompre' et que nous décrivons les verbes DAMM et TOJ qui leur sont associés (cf. 7.7. et 7.8.), nous concevons que quelqu'un peut rompre quelque chose sans utiliser d'artefact, par exemple en utilisant la force de ses mains ou de ses bras (comme dans l'énoncé *il rompit le pain*). Néanmoins, il faut rappeler que notre méthodologie de description et de décomposition du sens s'appuie sur des prototypes, c'est-à-dire sur des profils sémantiques dont l'objectif est de saisir le sens lexical (cf. 6.6.). Il ne s'agit pas de rendre compte de toutes les situations du monde extralinguistique (un événement réalisé avec ou sans artefact), mais de proposer une hypothèse sur le sens lexical d'une unité linguistique. Pour la description des verbes dénotant des événements qui se réalisent de façon prototypique avec des artefacts, nous nous basons sur des gabarits sémantiques proposés par Goddard (2010, 2011), et par Goddard et Wierzbicka (2009). Comme les gabarits sémantiques des artefacts (cf. 7.2.), ils sont composés des trois grands volets que sont le cadre lexico-syntaxique, le scénario motivationnel, et un autre spécifique aux verbes d'action, qui décrit l'utilisation de l'artefact utilisé. Nous adaptons son nom de l'anglais MANNER pour l'appeler « manière ». Détaillons le

gabarit sémantique des verbes d'action réalisés avec un artefact.

7.6.1. Le contenu du cadre lexico-syntaxique des verbes d'activités physiques

En NSM, on appelle verbe d'activité physique un verbe qui dénote une action dynamique, affectant un objet physique (Goddard et Wierzbicka 2009). La notion elle-même d'objet physique est large, puisque les verbes EAT et DRINK de l'anglais sont considérés comme des verbes d'activités physiques. Les aliments et les boissons sont traités comme des objets physiques, dans la mesure où l'acte de manger modifie les aliments, et celui de boire prélève une quantité de liquide. Les verbes comme EAT et DRINK sont appelés des verbes d'activités physiques routinières (*routine physical activities*). Les verbes comme CUT ou SLICE sont distingués des précédents parce qu'ils nécessitent l'utilisation d'un artefact. Ils partagent la dynamicité avec les précédents verbes (cf. 3.7.1), mais les actions qu'ils dénotent sont jugées plus intentionnelles que ne le sont celles de manger et de boire. De notre point de vue, il y a assez peu de différences entre les deux types de verbes sur le plan de l'intentionnalité. En français, il est possible d'employer les verbes COUPER et MANGER à l'impératif (*coupe !, Mangez !*). Et il est aussi possible de les faire précéder du verbe de modalité VOULOIR (*il veut manger* », « *il ne veut pas couper le pain* »). D'un certain point de vue, l'acte de couper requiert une moins grande intention que l'acte de manger. Dans l'énoncé *il a coupé le fil sans le faire exprès*, deux interprétations sont possibles. Ou bien la personne qui a coupé le fil n'avait pas l'intention de le couper, et elle l'a fait par maladresse. Ou bien elle l'a fait intentionnellement sans mauvaise intention. Dans l'énoncé *il a mangé le chocolat sans le faire exprès*, seule la deuxième interprétation est possible. Avouons qu'il est rare de manger sans le faire intentionnellement (sauf si nous le faisons sous la contrainte).

Ce que nous retenons du contenu des verbes d'activités physiques, c'est premièrement que ce sont des verbes dynamiques qui peuvent être employés à l'inaccompli. C'est deuxièmement que les événements qu'ils dénotent nécessitent une intentionnalité de la part du ou des participants qui les réalisent. Cela les distingue sans doute d'autres verbes dynamiques, comme VIVRE ou MOURIR. C'est troisièmement que les événements d'activités physiques affectent un objet. Nous en déduisons que les verbes d'activités physiques correspondent à peu de chose près aux verbes d'action du wolof. Le deuxième volet du gabarit sémantique des verbes d'activités physiques concerne la motivation qui est à l'origine de l'événement.

Examinons son contenu.

7.6.2. Le contenu des scénarios motivationnels des verbes d'activités physiques

Nous avons vu qu'un événement dénoté par un verbe d'activité physique requiert un participant qui a une intentionnalité, et que l'événement affecte un objet. Le grand nombre de verbes concernés par ces propriétés ne permet pas de les classer en différentes catégories à ce niveau de la description. En revanche, la motivation du participant qui réalise l'événement est l'élément de sens qui permet de distinguer des verbes comme ATTACHER ou FIXER, d'autres verbes comme COUPER ou TRANCHER. Les motivations à l'origine des événements dénotés par ces deux couples de verbes sont même inverses. Pour le premier couple de verbes, le participant qui attache ou qui fixe quelque chose a l'intention d'unir des choses, alors qu'il a au contraire celle de séparer des choses dans le cas des verbes COUPER ou TRANCHER. Nous voyons qu'une description du sens lexical qui s'arrêterait à ce niveau dans la décomposition peut capturer un sens lexical, mais ne permet pas de distinguer les signifiés de verbes qui ont un sens lexical en commun. Rappelons que nous avons déjà remarqué qu'il est possible de décomposer le sens lexical avec des niveaux intermédiaires (cf. 4.3.1.). Nous faisons usage de ce niveau de décomposition pour décrire les signifiés des verbes qui dénotent des activités différentes. Nous l'appliquons ainsi au verbe TAKK qui dénote aussi bien des activités physiques comme 'attacher quelque chose' ou 'seller un cheval', que des actes sociaux comme 'se marier' (cf. 7.7.). En revanche, un niveau de décomposition supplémentaire est nécessaire pour distinguer des signifiés de verbes qui ont le même scénario motivationnel. Nous l'avons noté pour des verbes du français comme COUPER ou TRANCHER. Dans ce travail, il est nécessaire de le faire aussi pour des verbes qui alternent entre plusieurs emplois. Nous le verrons en détail pour des verbes comme DAMM qui alternent entre une lecture causative ('casser quelque chose') et une lecture décausative ('être cassé', cf. 7.8.). Précisons néanmoins dès maintenant quel peut être le contenu du volet qui décompose le sens lexical avec une plus grande granularité.

7.6.3. Le contenu de la manière de faire une activité physique

Le contenu de ce volet, dit « manière », regroupe incontestablement le plus grand nombre d'informations. C'est en effet dans ce volet qu'il faut distinguer les

différentes phases de l'événement et l'utilisation de l'artefact liée à ces phases. Ainsi, pour distinguer les sens 'couper' et 'casser', il faut rendre compte de la différence entre les deux activités. L'activité de couper quelque chose nécessite en effet un contact d'une certaine durée entre l'artefact et l'entité qui est coupée, alors que celle de casser quelque chose ne nécessite qu'un contact ponctuel. Cette différence doit être traduite par des propositions dans ce volet de la description. C'est aussi dans ce volet que sont précisées les différentes interprétations liées aux alternances verbales. Prenons une alternance de régime verbal comme celle qui existe entre l'emploi intransitif du verbe JOUER du français, et l'emploi avec la préposition *À* comme dans *jouer aux échecs*. C'est dans ce volet de la description que la différence entre les deux constructions doit être spécifiée. Dans cet exemple, un élément de sens comme 'quelqu'un fait quelque chose de cette façon', qui exprime la construction prépositionnelle, est obligatoirement ajouté à la construction intransitive de JOUER 'quand quelqu'un fait quelque chose comme ça'. En d'autres termes, ce volet a pour fonction de spécifier aussi bien les phases de l'événement décrit que de rendre explicites les constructions syntaxiques dans lesquelles le verbe est employé. Appliquons à présent ces principes à la description du sens lexical de verbes d'activités physiques.

7.7. Les dénnotations du verbe TAKK : 'attacher', 'se marier', 'seller', 'hypnotiser'

Dans cette section, nous décomposons le signifié du verbe TAKK qui dénote plusieurs activités, dont chacune réfère à des situations distinctes comme l'activité physique de fixer une chose à une autre, le mariage, le harnachement d'une monture, et l'hypnose. Nous les présentons d'abord (7.7.1.). Puis nous proposons d'extraire des différentes dénnotations un sens commun associé à une unique construction qui les réalise tous (7.7.2.). Nous argumentons enfin en faveur de la monosémie du verbe TAKK, et nous formalisons son sens par une unique définition (7.7.3.).

7.7.1. La diversité du verbe TAKK

Le premier énoncé illustre une première activité, l'acte physique d'attacher un objet à un support. Le premier actant du verbe (le participant qui fait l'acte) est le sujet grammatical du verbe : c'est ici le morphème *mu* de troisième personne du

singulier. Le deuxième actant (le participant qui est attaché) est l'objet du verbe : c'est ici le morphème de troisième personne du singulier objet *ko*. Le troisième actant (le participant qui a la fonction de supporter le participant qui lui est attaché) est un complément oblique, souvent introduit, comme ici, par la préposition locative *ci* (ici, la forme *ca* résulte de la distribution complémentaire des deux morphèmes localisateurs *-i* et *-a*, cf. 2.2.3. Rappelons que le morphème *a* marque la localisation spatiale lointaine par rapport au locuteur.). Ce troisième actant est optionnel, et l'énoncé sans lui est tout à fait grammatical et sémantiquement bien formé (*mu takk ko* /3SG attacher 3SG/ 'il l'attache'). Si l'acte dénoté par le verbe TAKK est réalisé invariablement par une personne, l'objet qui est attaché et son support peuvent a priori être de diverses sortes : la personne peut attacher aussi bien un bijou qu'un morceau de tissu ; et le support peut être aussi bien une partie du corps qu'un morceau de bois. Autrement dit, les deuxième et troisième actants du verbe TAKK peuvent dénoter beaucoup de choses différentes, et le locuteur peut utiliser des lexies très différentes, dont le sens commun est *grosso modo* 'une chose' ('une personne attache une chose à une autre chose'). Dans les énoncés qui suivent, les choix du locuteur sont beaucoup plus contraints. Nous ne considérons que les choix qui portent sur les deux premiers actants. Nous donnerons cependant par la suite des précisions sur la réalisation du troisième actant optionnel. Notre présentation suit une progression du choix le moins contraint vers le plus contraint.

(101a)

mu **takk ko** ca pàq-u càm mooñ b-a
 3SG attacher 3SG LOC crâne-REL gauche CL-LOC
 'il l'attache sur le côté gauche du crâne' (lit. 'à la gauche du crâne')
 (Diagne 2005, *MAKKA, récit de Saliou Mboup - Mboul, 1966* : 407)

L'énoncé suivant illustre, quant à lui, qu'un choix plus contraint porte sur la réalisation du deuxième actant du verbe TAKK. Ici, le deuxième actant est réalisé par le nom BÉS de la classe nominale *b-* et dénote un temps ('jour'). Le morphème de personne *nu* (variante *ñu*) de première personne du pluriel est suffixé au morphème verbal *na*, qui, dans cette position (antéposé au verbe), marque la signification du souhait du mode optatif (cf. 3.5.2.). Le deuxième actant peut aussi bien dénoter un événement, comme par exemple celui d'une fête. Ainsi, l'énoncé *na-nu takk sabar* /OPT-1PL attacher fête du sabar/ 'fixons (une date) pour le sabar' similaire à celui de l'exemple (101b), a une signification équivalente. L'événement que le verbe

TAKK dénote est celui d'une décision prise par un participant (ici, une pluralité de participants). Il s'agit de fixer un événement dans le déroulement du temps. La question est de savoir si cette fixation nécessite un support, c'est-à-dire s'il est possible de déterminer un troisième actant. Celui-là n'est pas réalisé la plupart du temps, mais il le peut cependant. Par exemple, il est possible d'ajouter le syntagme *ci sunu xel* /LOC POSS.1PL esprit/ 'dans notre esprit' à la fin de l'énoncé sans en changer le sens. Il faut ainsi comprendre que le support de fixation dénote une partie non corporelle du participant qui réalise l'acte de fixer un événement. Comme dans l'énoncé précédent, le verbe TAKK réfère à une situation où il s'agit de fixer quelque chose (un événement) à un support (l'esprit).

(101b)

na-nu **takk bés**
 OPT-1PL attacher jour
 'fixons une date'
 (Diouf 2003, TAKK)

Tournons-nous à présent vers une troisième dénotation. Il ne s'agit plus de fixer un objet ou un événement. Le second actant est réalisé par le nom WAJAN de la classe nominale *w-* (le morphème lui est postposé), qui dénote un animal. La forme *-am* est celle du pronom possessif de troisième personne du singulier, dont l'allomorphe a la forme *-om*. C'est le seul pronom possessif qui se suffixe au nom dénotant l'entité possédée. Peu de noms d'animaux peuvent commuter avec le nom WAJAN. Les seuls qui le peuvent sont les noms d'animaux utilisés comme moyen de locomotion, comme le nom générique FAS 'cheval' de la classe nominale *w-*, qui désigne l'espèce des équidés dont fait partie la jument, ou encore le nom GÉLÉEM 'chameau', qui désigne une espèce de la famille des camélidés. L'événement que le verbe TAKK dénote est donc celui du harnachement. Cet événement nécessite trois participants : le cavalier, la monture, et l'objet qui sert à guider la monture. Comme dans l'emploi précédent, le troisième actant n'est pas réalisé. Nous n'avons du reste trouvé sa présence dans aucun énoncé. Il est sous-entendu si l'on veut interpréter correctement l'énoncé. Il peut être compris comme un moyen avec lequel on attache une monture (un artefact), mais le comprendre comme un support n'est pas à exclure. En effet, nous pouvons décrire le harnachement de plusieurs manières. Nous pouvons dire que l'événement consiste à attacher la monture au moyen de quelque chose (le troisième actant est un moyen et non un support). Nous pouvons aussi dire qu'il

consiste à attacher une chose sur la monture (le troisième actant est alors un support animal). Ce que nous retenons de cette réflexion, c'est que le harnachement peut être décomposé de plusieurs manières. Comme il ne s'agit pas d'apporter une réponse immédiate, nous laissons de côté pour l'instant cette question. Nous y reviendrons en 7.7.2. Tournons-nous vers une quatrième dénotation du verbe TAKK.

(101c)

Sëriñ Moor Tiaytu **takk wajan-am** w-
marabout Môr Thiéytou attacher jument-POSS.3SG CL-LOC
'Serigne Môr Thiéytou selle sa jument'
(Diagne 2005, *LAT-JOOR, Récit d'Ousseynou MBÉGUÉRE* : 455)

Pour décrire ce quatrième énoncé ci-dessous, nous aurons besoin de faire référence au deuxième énoncé en (101b). En (101d), c'est le morphème de première personne du pluriel *ñu* qui est le sujet du verbe TAKK. Il a la fonction ici d'un sujet impersonnel puisqu'il peut désigner n'importe quelle personne. La forme *ku*, qui est celle du pronom intégratif utilisé sans antécédent (cf. 2.3.4.), a ici la fonction d'objet du verbe TAKK. L'événement que le verbe dénote est celui d'une emprise psychologique d'une personne sur une autre. Rappelons maintenant que nous avons décrit un autre événement dans lequel la psychologie d'une personne joue le rôle du troisième participant de l'événement (cf. 101b). Nous pouvons aussi décrire l'hypnose comme un événement dans lequel une personne fixe la psychologie d'une autre personne à la sienne. Autrement dit, le support de fixation peut être vu comme la partie non corporelle de la personne qui est hypnotisée par une autre personne. Ce support de fixation bien particulier détermine la dénotation plus probablement humaine des deux premiers actants (« l'hypnose » réalisée sur un animal comme un serpent n'est pas du même type, et il est difficile de soutenir qu'une personne prend le pouvoir sur la psychologie d'un serpent). La dernière dénotation du verbe TAKK illustre la contrainte la plus forte sur le choix des deux premiers actants.

(101d)

dafa mel n-i **k-u ñu takk**
EP.3SG avoir l'air comme CL-LOC CL-REL 1PL attacher
'il a l'air de quelqu'un que l'on hypnotise'
(Diouf 2003, TAKK)

En (101e), le sujet du verbe TAKK est réalisé par le syntagme *moroomam yépp* 'tous

ses semblables'. Comme en (101c), une forme de pronom possessif, ici *-am*, est suffixée à une forme nominale, ici *moroom*. Ce syntagme ne commute qu'avec d'autres syntagmes ou lexèmes qui dénotent des humains de sexe masculin. Pour des substantifs qui dénotent des femmes, c'est le verbe *SÉY* 'se marier' qui est employé, pas le verbe *TAKK*. De la même façon, le second actant ne peut dénoter qu'une femme, comme ici le lexème *JABAR* de la classe *j*, qui désigne l'épouse. En revanche, si le premier actant est réalisé par un syntagme ou un pronom dont le nombre marque la signification 'pluriel', le genre du référent que dénote le premier actant n'est pas une contrainte (*ñu takk* 'ils se marient'). Nous n'avons pas besoin d'insister sur la décomposition de l'événement du mariage, car l'attachement de deux personnes dans ce cas est clair. Nous pouvons néanmoins poser la question de la réalisation du troisième actant. En d'autres termes, est-il nécessaire de s'attacher à un support lorsque l'on se marie ? Il faut ici donner une information encyclopédique sur le mariage dans la société wolof. Nous nous basons encore une fois sur nos connaissances personnelles, complétées par des entretiens avec des locuteurs natifs. Il est possible de contracter un attachement conjoint, considéré comme une étape vers le mariage proprement dit. Cela peut s'apparenter à des fiançailles. Ce qui diffère des fiançailles telles qu'elles sont pratiquées en France par exemple, concerne les participants présents physiquement à la cérémonie. Il paraît impensable en France que des fiançailles se fassent en l'absence des fiancés. C'est en revanche courant dans la société wolof. Les personnes indispensables sont celles devant qui l'engagement est pris. Dans une famille musulmane, c'est au moins le guide spirituel (imam appelé aussi « Serigne »). Dans une famille non musulmane, ce sont certains membres des familles respectives. Sans entrer dans les détails, nous voulons souligner ici que c'est la société ou la religion qui joue le rôle du troisième participant. En d'autres termes, le « *takk* » (mariage au sens ci-dessus) est un attachement conjoint qui utilise la société ou la religion comme un support à l'engagement. Nous avons ainsi l'information que l'événement du mariage fait référence à une situation qui peut être décomposée de façon assez similaire aux précédentes.

(101e)

moroom-am y-épp **takk** **jabar**, te moom coro sax am-u-ø ko
 semblable-POSS.3SG CL-tous attacher épouse et 3SG fiancée même avoir-NEG-3SG
 3SG

'tous les hommes de son âge sont mariés, et lui n'a même pas de fiancée'

(Diagne 2005, *KOCC BARMA VU PAR SAMBA DIAW*, Saint-Louis – Mai 1978 : 2b)

La description de l'énoncé ci-dessus clôt la présentation des diverses dénnotations du verbe TAKK. Nous retenons que dans les cinq que nous avons examinées, l'événement dénoté peut être décomposé de la manière suivante : une personne attache quelque chose ou quelqu'un à quelque chose ou à quelqu'un. En formulant les choses de cette manière, nous devons reconnaître que nous avons décrit un sens unique. Mais nous n'avons pas encore discuté de son adéquation à toutes les dénnotations. C'est l'objet du paragraphe suivant.

7.7.2. Monosémie du verbe TAKK

Pour déterminer si le sens lexical du verbe TAKK peut être décrit d'une unique manière, il nous faut proposer une base commune aux différentes dénnotations. Nous le faisons en utilisant la construction qui les réalise. Rappelons qu'une construction est un signe, c'est-à-dire une association d'une forme (une combinaison de signes), d'un signifié (le sens de la construction), et d'une combinatoire (elle se combine avec d'autres constructions). Dans les cinq énoncés que nous avons décrits, le verbe TAKK est transitif, et le schéma de la construction transitive [N1 V N2] leur est commun. C'est donc cette construction qui nous sert de base pour proposer une unique décomposition du sens lexical du verbe. Nous n'oublions pas que le premier énoncé (101a) a illustré la combinaison de la construction transitive avec un complément oblique introduit par la préposition locative *ci* 'à', et que ce complément oblique dénote un participant qui fait partie de l'événement dénoté par le verbe TAKK ('attacher une chose à *une autre chose*'). Cependant, d'autres énoncés véhiculant les contenus 'fixer une date' (101b) ou 'hypnotiser' (101d) ne nécessitent pas la réalisation de ce troisième participant. Ce n'est que sur une base commune de la construction transitive que nous pouvons démarrer notre analyse. Nous avons décrit la forme et analysé le sens d'une construction transitive du wolof (cf. 6.3.1., 6.5.1. et 6.5.2.). Nous en avons retenu que seul un verbe d'action peut instancier la variable V dans la construction, et que le signifié de la construction transitive peut être décomposé comme 'quelqu'un fait quelque chose à quelque chose / à quelqu'un d'une certaine façon'. Voyons maintenant quels sont les éléments de sens qui sont impliqués dans la décomposition du sens du verbe TAKK. Comme nous nous fondons sur les gabarits sémantiques proposés par Goddard (2010, 2011), et par Goddard et Wierzbicka (2009), nous savons que la référence à la volonté de la personne qui fait l'action est nécessaire. Cet élément de sens conditionne en grande partie la

décomposition, car c'est lui qui rend explicite la motivation de l'action. A partir du moment où nous avons déterminé cet élément de sens, nous pouvons décomposer l'événement en plusieurs phases pour saisir le résultat potentiel de l'événement. Ce n'est qu'après que nous pouvons continuer la décomposition, à travers la description de l'utilisation de l'artefact qui aide à la réalisation de l'événement. La motivation qui guide la personne qui fixe quelque chose à un support (premier énoncé), ou de celle qui se marie (cinquième énoncé) est assez simple à formuler. Il s'agit de vouloir unir deux choses ou deux personnes. La formule « vouloir unir deux choses ou deux personnes » convient aussi à l'hypnose (quatrième énoncé). Dans ce cas, il s'agit de vouloir que les pensées de la personne sous hypnose soient contrôlées par celles de la personne qui hypnotise. La formule que nous utilisons est moins simple à appliquer aux deux derniers énoncés. Pour le deuxième énoncé (fixation d'une date), il faut se rappeler qu'il concerne la prise d'une décision en général, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas seulement de fixer une date dans le temps, mais de fixer une idée à son esprit (décider d'un événement à venir, comme une fête). En généralisant ainsi, la motivation de la personne qui décide quelque chose est aussi celle d'unir une idée à soi-même. En ce qui concerne le harnachement d'une monture (troisième énoncé), les deux entités à unir concernent le cavalier et sa monture. Nous pouvons affiner cet élément de sens en précisant que dans chaque énoncé, la personne qui réalise l'acte dénoté par le verbe veut exercer un contrôle sur l'entité qu'il attache. Dans le cas de la monture, le cavalier veut diriger ses mouvements. Les événements qui concernent la psychologie de la personne mettent en jeu le contrôle d'une personne sur l'autre (hypnose), et sur le déroulement des événements (prise de décision). C'est certainement l'acte du mariage qui doit être interprété au regard de cet élément additionnel du contrôle. Rappelons qu'il s'agit dans tous les cas de fixer une entité sur un support. Nous avons dit que dans le cas du mariage, le support est réalisé par la famille ou la religion. Dès lors, la question du contrôle exercé par l'homme qui se marie doit être comprise comme un engagement vis-à-vis de la société. D'une certaine façon, les fiancés qui décident de s'unir fixent leur position de futurs conjoints au regard de la société. Il ne faut donc pas interpréter ce contrôle comme une trace de supériorité masculine. Il concerne en fait l'immobilité de l'entité attachée, ou fixée. Nous pouvons dire que l'acte dénoté est le même dans les cinq énoncés, mais que les moyens diffèrent. Si le moyen qui sert à réaliser l'événement est à chaque fois différent, il n'en reste pas moins que l'événement en lui-même consiste toujours à fixer une chose sur un support. Nous proposons les éléments de sens suivants pour décomposer le sens lexical du verbe TAKK d'une unique manière :

(1) une personne veut unir deux choses ou deux personnes ; (2) cette personne utilise quelque chose pour unir ces deux choses ou ces deux personnes ; (3) cette personne peut estimer que ce qu'elle utilise lui garantit que les deux choses ou les deux personnes seront unies comme elle le voulait.

Une autre analyse consiste à reconnaître une communauté de sens à tous ces énoncés, mais à souligner qu'il est possible de distinguer trois types d'attachement : un attachement physique (la fixation d'un objet et le harnachement), un attachement psychologique (la prise de décision, et l'hypnose), et un attachement social (le mariage). Il faut néanmoins alors rendre compte de la relation entre ces trois types d'attachement. Deux solutions sont possibles. Soit il faut formaliser une règle dont la teneur est *grosso modo* la suivante : « un acte psychologique et un acte social sont comme un acte physique ». Soit il faut proposer que le scénario motivationnel soit le même pour les différents emplois. Il est vrai que d'autres verbes du wolof qui dénotent des actes physiques, dénotent aussi des actes sociaux, comme un des antonymes FASE du verbe TAKK ('dénouer', 'divorcer'). Remarquons cependant qu'un autre antonyme du verbe FASE, le verbe FAS (le suffixe *-e* est un complémentatif), a le signifié 'nouer' mais pas le signifié 'se marier'. De même, le verbe WANŊI 'diminuer' signifie bien 'humilier' dans le domaine de la psychologie, mais son antonyme YOKK 'augmenter' ne signifie pas 'glorifier'. En optant pour la première solution, nous nous heurtons donc à de nombreuses irrégularités. Il faudrait même pour que cette solution soit retenue, que tout verbe qui dénote un acte psychologique dénote aussi un acte physique. En optant pour la seconde solution, nous avons dit qu'il faut alors proposer un scénario motivationnel qui soit valable pour les cinq types d'énoncés. Or, quelle est la motivation commune à une fixation d'un objet, la célébration de fiançailles, l'hypnose, la prise d'une décision, et le harnachement d'une monture ? Elle est justement l'emploi d'un support stable pour fixer l'entité. Comme ces événements sont différents, il n'est pas étonnant que le support ne soit pas le même. Mais il faut bien reconnaître que pour chaque événement, un support est nécessaire à l'action. Et c'est bien l'acte de réunir une chose à un support qui distingue l'acte de fixer à celui de nouer par exemple. Nous proposons ainsi un scénario motivationnel unique pour les cinq types d'énoncés du verbe TAKK 'unir une chose à un support fixe'. Nous le formalisons par une définition que nous proposons ci-dessous.

7.7.3. Définition du verbe TAKK

Cadre lexico-syntaxique

- (a) quelqu'un fait quelque-chose à quelque chose / à quelqu'un comme ce quelqu'un le veut
- (b) quand quelqu'un veut que deux choses / deux personnes fassent partie de la même chose

Scénario motivationnel

- (c) quelqu'un fait quelque chose comme ça avec quelque chose d'autre :
- (d) quelqu'un fait quelque chose d'une certaine façon
- (e) après cela les deux choses sont sur autre chose
- (f) quelqu'un peut penser que ce quelque chose d'autre ne bouge pas

Résultat potentiel

- (g) à cause de ça, quelqu'un peut penser que deux choses / deux personnes font partie de la même chose comme quelqu'un le voulait

Commentons cette définition. La proposition (a) rend compte de la classe de verbe d'action du verbe TAKK ('faire quelque-chose') et du caractère volitionnel de l'événement ('comme quelqu'un le veut'). La proposition (b) rend explicite la motivation commune à toutes les activités dénotées par le verbe ('vouloir que deux choses fassent partie de la même chose'). Remarquons que nous avons dû scinder en deux la deuxième partie des deux propositions (a-b) : 'quelqu'un' *versus* 'quelque chose'. Nous n'avons en effet pas d'autre moyen de formaliser l'alternance d'un nom en fonction d'objet qui dénote soit une personne, soit une chose.

Les propositions (c) à (f) proposent le scénario motivationnel du verbe TAKK. La proposition (c) rend compte du caractère « artefactuel » de l'événement, c'est-à-dire qu'il est la plupart du temps réalisé au moyen d'un artefact. La proposition (d) mérite un commentaire particulier. Elle peut être développée en effet, s'il s'agit de préciser une interprétation spécifique du verbe en contexte. L'événement du mariage peut être développé ici en une personne qui s'engage vis-à-vis de la famille de sa fiancée. De même, l'événement de l'hypnose peut être décomposé en une phase d'endormissement suivie d'une phase de contrôle. Nous voyons néanmoins que

l'absence de décomposition de ces événements ne fait pas disparaître pour autant le scénario motivationnel commun, qui est la fixation d'une entité à un support. La proposition (f) rend explicite la caractéristique de la fixité du support que la personne utilise ('ce quelque chose ne bouge pas'). Et la proposition (g) rend compte du résultat potentiel. Elle distingue néanmoins le sens lexical du verbe TAKK, d'autres verbes qui réfèrent à une situation comparable, comme FAS 'nouer' ou ÉMB 'empaqueter', dans la mesure où l'artefact qui sert à réaliser les événements associés aux verbes TAKK est un support, alors que celui qui sert à empaqueter ou nouer est un cordon allongé. Dans la section suivante, nous considérons le cas de verbes qui alternent entre une lecture causative ou décausative de l'événement qu'ils dénotent.

7.8. Lectures causative et décausative des verbes de séparation

Dans cette section, nous décrivons le sens lexical de verbes qui dénotent des séparations, comme 'casser', 'rompre' ou 'briser'. A notre connaissance, il n'y a pas de terme dans la littérature qui désigne spécifiquement les verbes qui dénotent ces événements. Nous utilisons le terme de « séparation » pour contraster avec les événements que nous venons d'examiner et qui réfèrent à la situation de « liaison ». Par ailleurs, ces deux types de situations donnent lieu à l'utilisation d'un artefact. Il faut néanmoins concevoir qu'une cassure ou une brisure puisse être due seulement à une action manuelle. Nous le prenons en compte ici. L'intérêt d'examiner ces verbes du wolof est qu'ils donnent lieu à deux lectures d'un événement. Celui-là peut être compris comme une action volontaire (lecture causative comme 'casser quelque chose'), ou comme un état résultant d'une action antérieure (lecture décausative comme 'être cassé'). L'ensemble des verbes qui donnent lieu à une double lecture « action » *versus* « état » constitue une classe que nous avons appelée la classe des verbes de changement d'état (cf. 3.7.4.). La description de leur sens, que nous proposons ici, est donc d'un intérêt certain pour mieux appréhender le lexique wolof. Nous suivons la même méthodologie que dans les sections précédentes (description des énoncés, analyse argumentée du sens, définition). La différence avec les cas précédents est que les événements décrits ici ne nécessitent que très peu d'informations encyclopédiques. Commençons par examiner les énoncés dans lesquels ces verbes sont attestés.

7.8.1. Les deux lectures des verbes de séparation

Considérons le cas représentatif du verbe DAMM 'briser', illustré dans l'exemple ci-dessous. Dans le premier énoncé, la forme *ma* qui précède le verbe DAMM 'briser' est une variante de la forme *mu* du morphème de troisième personne du singulier. Le morphème *-oon* suffixé au verbe est celui du passé (cf. 3.4.1.). Dans cet énoncé, le verbe DAMM 'briser' est transitif et réalise le schéma [N1 V N2] de la construction transitive du wolof. Nous avons rappelé dans la section précédente que le sens de cette construction est 'quelqu'un fait quelque chose à quelque chose / à quelqu'un' (cf. 7.7.2.). Dans cet énoncé, le deuxième actant du verbe est réalisé par le nom MAA 'mât' de la classe nominale *b*, auquel est suffixé le morphème relateur *-u* qui a la fonction ici de relier le nom d'un objet (GAAL 'pirogue' de la classe *g*) au nom qui dénote une de ses parties (MAA 'mât').

(102a)

ak Gala ma **damm**-oon maa-wu gaal g-a
avec Gala 3SG casser-PASS mât-REL pirogue CL-LOC
'et Gala, il brisa le mât de la pirogue'

(Diagne 2005, *LAT-JOOR*, *Récit d'Ousseynou MBÉGUÉRÉ* : 395)

Dans le second énoncé, le même verbe DAMM ne dénote plus une action réalisée par quelqu'un, qui affecte quelque chose ou quelqu'un. Son emploi induit une lecture d'un état d'un objet ou d'une personne (il s'agit ici d'un objet mais l'énoncé *d-a-ma damm* /PRD-E-1SG casser/ signifie 'je suis très fatigué', comme en français dans un registre de langage familier). Comme pour un verbe d'état, l'emploi de la forme verbale *dafa*, qui est celle de l'emphatique du prédicat à la troisième personne du singulier, induit une lecture stative de l'événement que dénote le verbe ('être cassé', cf. 3.7.). Comme les verbes d'états, le verbe DAMM dans cet emploi est intransitif, et le schéma de la construction qui réalise cet emploi est [N V], lui-même associé au sens très général 'quelque chose / quelqu'un est ~' (le symbole ~ désigne le sens du verbe dans l'emploi statif).

(102b)

tànk-u siis b-i dafa **damm**
pied-REL chaise CL-LOC EP.3SG casser
'le pied de la chaise est cassé'

(Diouf 2003, DAMM)

Cet exemple illustre les deux lectures de verbes qui dénotent soit une action soit un état, comme DAMM. Nous pouvons ajouter que le sens du verbe, employé comme verbe d'action, comporte un élément de sens qui spécifie que l'action est consciente, et la plupart du temps intentionnelle. Il est possible de le tester en insérant entre le sujet et le verbe DAMM le verbe BÈGG 'vouloir' qui a alors une fonction d'auxiliaire verbal (*mu bëgg-a ko damm* /3SG vouloir –E 3SG casser/ 'il veut le casser'). Dans l'énoncé résultant du test, le morphème *-a* suffixé au verbe BÈGG 'vouloir' est celui de l'emphatique. Il a cet emploi avec un auxiliaire verbal. Le morphème *ko* est le morphème de troisième personne du singulier objet, et remplace le syntagme *maawu gaal ga* 'le mât de la pirogue'. Goddard et Wierzbicka (2009) proposent ainsi d'ajouter une formule qui rend explicite l'intentionnalité de l'action comme 'quelqu'un fait quelque chose comme il le veut'. Cela correspond en effet au test que nous venons de faire, mais nous concevons que quelqu'un peut casser quelque chose involontairement. Dans le cas d'un énoncé qui rend manifeste l'absence d'intentionnalité de la personne qui a réalisé l'action, il faut le rendre explicite dans la décomposition. Il suffit alors d'utiliser la même formule à la polarité négative, comme 'quelqu'un fait quelque chose ; cette personne ne voulait pas faire cette chose'. Nous voyons qu'un élément de sens qui fait référence à l'intentionnalité fait partie du sens lexical des verbes de séparation.

D'autres éléments de sens peuvent être extraits de l'observation des dérivés obtenus à partir de la base verbale DAMM. Les noms DAMM DAMM de la classe nominale *b*, et DAMMIT de la même classe nominale sont obtenus respectivement par la réduplication de la base verbale, et par la suffixation à cette base du morphème *-it*. La réduplication est associée ici à la signification du résultat de l'événement que dénote le verbe ('fracture'). Le suffixe *-it* marque le signifié 'petite partie de quelque chose' (ici 'éclat'). Ce dernier dérivé nominal est aussi lié au dérivé verbal DAMMAT qui signifie 'casser en mille morceaux', obtenu par le suffixe itératif *-at*. Nous déduisons des signifiés 'petite partie de quelque chose' et 'casser en mille morceaux' associés aux lexèmes DAMMAT et DAMMIT, l'association du signifié 'séparer quelque chose en plusieurs parties' au lexème DAMM : nous en avons soustrait les significations marquées par le suffixe de l'itératif et par le suffixe du diminutif. Nous nous servons aussi du signifié 'fracture' associé à la forme rédupliquée *damm damm* pour en déduire que le lexème DAMM est associé à l'élément de sens 'casser quelque chose à un endroit précis de cette chose'. En effet, une fracture évoque la rupture d'une chose à un endroit précis, et ne se limite pas à une simple séparation

d'une chose en deux ou plusieurs parties. Par ailleurs, il se dégage un élément de sens qui concerne l'entité affectée par l'acte de casser. Le sens verbal de DAMM employé comme verbe d'action doit intégrer les différents éléments de sens que nous venons d'extraire. Récapitulons-les : (1) c'est une action dynamique et volontaire qui affecte une entité ; (2) cet acte consiste à séparer une entité en plusieurs parties ; (3) la rupture concerne un endroit précis de l'entité ; (4) le résultat de cette action est un ensemble d'entités de la même sorte que l'entité affectée en (1), et plus petites qu'elle. Tournons-nous maintenant vers la lecture du verbe DAMM comme verbe d'état. Il faut remarquer que les trois éléments de sens que nous venons d'extraire pour le verbe d'action peuvent être utilisés pour décrire le verbe d'état. En effet, nous savons qu'un acte comme celui de casser est une action volontaire affectant une entité, qui aboutit à un résultat (cf. 4.4.2.). Nous avons extrait l'élément de sens associé au résultat (cf. 4). Nous pouvons ainsi décomposer la lecture de verbe d'état 'être cassé' de la façon suivante : (1) il y a plusieurs entités qui font partie d'une autre entité plus grande qu'elles ; (2) c'est le résultat d'un acte volontaire ; (3) cet acte consiste à séparer une chose en plusieurs parties ; (4) la séparation de la chose a été faite en un endroit précis. Nous voyons que ces éléments de sens sont identiques à ceux du verbe d'action. L'élément de sens (1) de l'état correspond à l'élément (4) de l'action. L'élément (2) de l'état correspond à l'élément (1) de l'action. L'élément (3) de l'état correspond à l'élément (2) de l'action. Et l'élément (4) de l'état correspond à l'élément (3) de l'action. Les éléments de sens sont les mêmes, et nous en déduisons que le sens verbal du verbe DAMM est unique. Seule change l'ordre de leur succession. Notre analyse nous conduit à faire une description du sens lexical du verbe DAMM par une unique définition. Nous la proposons ci-dessous.

7.8.2. Définition du verbe DAMM

Cadre lexico-syntaxique de l'emploi en verbe d'action

- (a) quelqu'un fait quelque-chose comme ça à une chose à un moment
- (b) à cause de ça il arrive quelque chose à cette chose au même moment comme quelqu'un le veut

Cadre lexico-syntaxique de l'emploi en verbe d'état

- (a') il y a des choses qui font partie d'une autre chose
- (b') quelqu'un peut penser comme ça :
 - (c') quelqu'un a fait quelque-chose comme ça à une chose à un moment comme il le voulait
 - (d') à cause de ça il est arrivé quelque chose à cette chose au même moment

Scénario motivationnel

- (c) quand quelqu'un veut que cette chose ait plusieurs parties
- (d) quelqu'un fait quelque chose comme ça avec quelque chose d'autre
- (e) ce quelque chose d'autre peut être une partie du corps de quelqu'un
- (f) ce quelque chose peut ne pas être une partie du corps de quelqu'un
- (g) ce quelque chose d'autre est sur la chose, à l'endroit que quelqu'un veut
- (h) quelqu'un fait quelque chose avec cette autre chose

Résultat potentiel

- (i) après que quelqu'un a fait quelque chose avec cette chose, la chose n'est plus une seule chose
- (j) à cause de ça, cette chose a beaucoup de parties comme quelqu'un le voulait

Les propositions (a-b) correspondent aux éléments de sens (1) et (4) de l'action et de l'état, dans un ordre inversé. Elles rendent compte des deux lectures possibles du même verbe comme verbe d'action en (a), et verbe d'état en (b). Dans la proposition (a), l'ajout « à un moment » rend explicite les limites temporelles à l'intérieur desquelles l'action a lieu. Dans la proposition (b), l'ajout « comme quelqu'un le veut » rend aussi explicite l'intentionnalité de la personne qui réalise l'événement.

De cette définition unique pour les deux lectures 'casser quelque chose' et 'être cassé' du verbe DAMM, il ressort que la lecture de l'action est la plus simple. C'est-à-dire que l'état 'être cassé' est inclus dans l'action 'casser quelque chose'. Il suffit de comparer les couples de propositions dans le cadre lexico-syntaxique pour se rendre compte que les propositions (c'-d') (état) traduisent la conséquence des propositions (a-b) (action). Nous rejoignons ainsi Wierzbicka et Goddard (2009) lorsqu'ils affirment que pour un même verbe, la lecture de verbe d'action est plus simple que celle de verbe d'état. Pour le reste de la définition, constatons que les cadres du scénario motivationnel et du résultat potentiel sont les mêmes pour les deux lectures. Cela se comprend aisément : qu'un événement soit en cours de réalisation ou qu'il dénote l'état résultant de la réalisation, les motivations ainsi que les effets produits

par l'événement sont les mêmes. Au terme de ce chapitre, il est temps de récapituler les résultats de nos analyses.

7.9. Conclusion du chapitre 7

Le chapitre 7 a exploré la sémantique des artefacts (cf. 7.2.). Parmi les artefacts, nous avons privilégié des artefacts typiques de la société wolof comme le tam-tam ou l'amulette, car ceci nous a permis de proposer pour la première fois des définitions lexicographiques de noms qui les dénotent.

Certains d'entre eux peuvent être utilisés dans des contextes qui produisent des interprétations différentes (cf. 7.3.). Nous n'avons pas retenu la polysémie pour le nom SABAR (morphème de classe *g-*), qui dénote un tam-tam, mais qui peut donner lieu à de multiples interprétations selon les collocations dans lesquelles il est impliqué : une danse, un rythme, une fête, ou un lieu de fête. Nous avons d'abord montré que les interprétations du nom dépendent de l'événement dénoté par le verbe avec lequel le nom se combine. Et nous avons aussi montré que l'unique sens lexical de SABAR 'tam-tam de sabar' inclut les sens lexicaux 'danse', 'rythme', 'fête', 'lieu de fête'. Nous avons caractérisé cet exemple comme de l'ambivalence sémantique (Milićević et Polguère 2010), c'est-à-dire comme une lexie compatible avec plusieurs cadres lexico-syntaxiques différents.

En revanche, le lexème XAALIS qui désigne soit une matière (métal d'argent), soit un artefact fait de cette matière (monnaie), a été décrit et analysé comme un lexème polysémique. Notre argumentation a été basée sur l'identification de deux signifiés bien différents, reliés par un lien clairement motivé : le lien de 'producteur' à 'produit' (cf. 7.4.). De même, le lexème TÉERE a été décrit et analysé par la polysémie, car les deux sens distincts ne sont pas déterminés par des constructions particulières, et aussi parce que le lien entre 'amulette' et 'livre' est culturellement motivé (cf. 7.5.).

Nous avons aussi décrit et analysé des verbes d'activités physiques réalisées le plus souvent avec des artefacts (cf. 7.6.). Nous avons pris l'exemple du verbe DAMM pour illustrer l'alternance aspectuelle action (casser quelque chose) *versus* état (être cassé). Nous avons caractérisé ce verbe comme un verbe de changement d'état (cf. 3.7.) dont une troisième lecture est inchoative (se casser). Nous avons montré qu'il est nécessaire de décomposer la structure de l'événement pour montrer que le sens lexical 'casser' inclut les deux interprétations d'état et d'événement inchoatif.

